

Cahiers d'histoire de Deux-Montagnes

Vol. 4 N° 3 Mai 1981



(8)



Cahiers d'histoire de Deux-Montagnes

Vol. 4 N° 3 Mai 1981



(8)



AVANT-PROPOS

Dans cette tranche des "Mémoires" du Curé Jacques Paquin il sera question de l'Acte d'Union des deux Canadas en 1840. L'auteur laisse facilement voir ses sentiments face à cette législation fort impopulaire dans le Bas-Canada.

Après avoir raconté le mariage de la Reine Victoria avec le Prince Albert, le Curé Paquin décrit certaines lois passées par l'administration Thomson et les retombées ridicules de son gouvernement.

En dernière partie, l'auteur nous décrit les circonstances de la mort du premier évêque de Montréal, Monseigneur Jean-Jacques Lartigue.

Bonne lecture!

Claude-Henri Grignon
Président



CHAPITRE X

En 1835. une assemblée de Curés réunie à St Eustache nomma un comité pour faire rapport à une Assemblée qui eut lieu quelques jours après chez Mr Lefebvre curé de Ste Geneviève sur les Synodes diocésains, des conférences et les retraites ecclésiastiques. Le Président fut Mr Lefebvre le Secrétaire le Curé Paquin de St Eustache. Le rapport fait par Mr Chartier et moi fut approuvé par l'assemblée de Ste Geneviève du 12 janvier. On adopta des Résolutions sur les Synodes diocésains qui n'avaient pas eu lieu dans ce Pays depuis Mgr de St Valier second Evêque de Québec. Tel que nous l'avons rapporté; et sur l'importance des conférences et des retraites annuelles, tout cela motivé nous demandions à Mgr J.J. Lartigue qu'il voulût bien s'occuper de ces trois intéressans sujets qui pourraient s'accomplir avec le tems. Mais la séparation du District de Québec pour en faire un diocèse indépendant puis les troubles de cette époque retardèrent ces améliorations jusqu'à 1839. qu'eut lieu la première retraite publique qui ait jamais été faite en Canada.

Les Messieurs du Séminaire de Montréal eurent alors et depuis l'extrême obligeance et générosité de fournir leur collège pour loger les retraitans et de faire tous les autres frais de la retraite sans vouloir aucune remise de la part des prêtres. Nous aimons à consigner ici cette belle oeuvre et de citer en particulier les noms de Mr Quiblier, Supérieur du Séminaire, de Mr Comte Procureur et de Mr Villeneuve du Collège, comme principaux auteurs.

Mgr Lartigue convoqua par une circulaire bien frappée cette première retraite dans laquelle comme dans les autres l'Evêque remplace ou supplie aux Synodes et compensant autant qu'il est possible par des communications (1) ouvertes presque tous les jours

(1) "Retraite 1839." (inscription dans la marge)



de la retraite. Cette retraite fut ouverte dans la Chapelle du Collège le 20e jour du mois d'août 1839. Le Séminaire fournit plusieurs prêtres de sa maison pour remplacer les Curés qui vont à la retraite: c'est une nouvelle obligeance que remplit le Supérieur avec grâce et générosité. Mgr Lartigue portant dès lors le germe dans la mort fit des efforts pour ouvrir cette retraite par le chant du Veni Creator; il y assista même quelque fois tant il se trouvait heureux d'avoir l'occasion de remplir un devoir cher à son coeur et si utile à son Clergé.

Après le chant de l'hymne sacré le Révérend P. Chasel Président alors du Collège des Jésuites du Kentucky et maintenant de cette communauté à la Prairie ouvrit les exercices de la retraite par un discours qui dura une heure sur les avantages et l'importance de la retraite spirituelle. En homme habile le prédicateur ses prédications d'une manière facile mais simple afin d'aller croissant chaque jour dans l'esprit d'un auditoire difficile à contenter. En effet on entendit dans quelques pelotons qu'il n'était pas nécessaire de faire venir de si loin un Prédicateur pour dire qu'on venait d'entendre... Les habiles disaient au contraire qu'il fallait attendre que cet homme n'avait pu cacher tout son talent; qu'il ne fallait pas étonner d'abord pour tomber ensuite qu'il avait 32 instructions à faire, etc...

Le soir il donna le sujet de l'oraison pour le lendemain les fin de l'homme; on trouva son développement supérieur à celui de son début; il fit tous les jours l'oraison pendant une heure et de mémoire avec une précision, un aplomb et une onction admirables; il y avait tous les jours un entretien dans la chapelle à 9 heures du matin, une autre à 2½ h. l'après-midi et un dernier à 5½. du soir. L'entretien du matin roulait ordinairement le matin sur le sujet de la méditation et le Prédicateur ne se répéta jamais pendant l'heure qu'il prêchait.



L'entretien du lendemain sur les fins de l'homme étonna et fit verser des larmes: la manière neuve de développer ce sujet, le geste noble facile et hardi, la prononciation nette et tonnante, le coup d'oeil imposant et enfin le je ne sais quoi comme dit le P. Bouchard qui entraîne et magnétise tout cela emporta la conviction des esprits et entraîna les coeurs. On ne cessait de vanter partout les flots immenses de l'éloquence du P. Chasel et tout cela alla croissant jusqu'au dernier jour de la retraite. Le 3e jour il traita du péché mortel et de son énormité dans le prêtre. Il se surpassa et devint terrible par une effrayante prosopopée qui évoqua les âmes des prêtres réprouvés qui viennent nous instruire. Tout l'auditoire fondait en larmes et sa prière à l'esprit et son regard qui ne tombe plus sur la terre, ses mains qui s'élèvent vers le ciel sans se rabattre sur la terre terminèrent ce beau spectacle et provoqua qu'une admiration unanime et tout à fait étonnante. Le soir il prêcha sur le péché véniel et développa son sujet comme celui du matin d'une manière profonde et animée. Les jours suivans il prêcha sur le jugement particulier, la mort, la connaissance de soi même, l'enfant prodigue, l'incarnation du verbe la vie cachée de J.C. en Egypte où il sanctifia les solitudes si célèbres de cette terre et de la Thébaïde et enfin de sa vie publique, etc.

La veille de la clôture de la retraite il parle de ces deux cités Jérusalem et Babylone; il montre les chefs de ces deux cités; il décrit leurs étendards et tient une main sur la Jérusalem céleste et l'autre sur Babylone, ses regards portés avec justesse sur ces deux villes qui se font la guerre, la fréquence des comparaisons sublimes et la rapidité véhémement de son débit comme un torrent qui s'élance et entraîne tout dans sa course rapide... Tout fut d'un effet merveilleux. Rien à ma connaissance ne fut plus de plus grandiose que ces morceaux oratoires du P. Chasel. C'est de



conviction que je parle et encore aujourd'hui je me représente cette vénérable assemblée de tout un Diocèse fondant en larme et tous les dix jours que dura la retraite... Voilà le plus bel éloge du mérite oratoire du P. Chasel et les Ambroise, les Jean Chrisostome etc n'en voulaient pas d'autres.

Le dernier jour tous les retraitsans communiaient à l'Eglise paroissiale de Montréal c'était un spectacle de religion une belle fête catholique. Le P. y couronna son oeuvre. Le Grand vicaire Demers de St Denis, lut l'acte de consécration à la Ste Vierge. Après l'action de grâce et la rénovation des vœux entre les mains de l'évêque nous retournâmes au Collège prendre le déjeuner pendant lequel Mr Quiblier fit les remerciemens au P. Chasel au nom du Clergé avec beaucoup de sensibilité et avec larmes. Le P. répondit avec grâce; enfin après nos remerciemens personnels aux prêtres du Séminaire et au P. Chasel chacun retourna chez soi renouvelé et retrempé dans la foi bénissant Dieu et plein du désir de mettre à profit les biens spirituels de la Retraite. Ceux qui appartiennent à la caisse diocésaine de St Jacques y assistèrent après tout cela. Je n'ai pas besoin de dire que l'Evêque vieillard vénérable et d'une haute vertu ne manqua point d'avoir sa part des félicitations du Clergé ainsi que son Coadjuteur. Nous donnons ici le souvenir de cette touchante réunion et les noms de ceux qui y assistèrent, ainsi que ceux des vicaires et des curés qui n'avaient pu assister à la première et firent leur retraite chez l'Evêque Coadjuteur qui la dirigea. Elle eut lieu la semaine suivante et dura dix jours comme la première et toutes les autres.

Dans la circulaire de l'évêque du 21 juillet 1839. après avoir annoncé la canonisation du Bienheureux Alphonse de Ligori dont l'office devenait obligatoire et tombait le 2 août et aussi l'office du Sacré Coeur de Jésus tombant le vendredi suivant de l'octave du St Sacrement, l'Evêque dit littéralement ce qui suit:



"Notre devoir nous force à vous prévenir qu'une nouvelle propagande hérétique, dont nous n'avons connu que dernièrement l'existence a eu la confiance le 8 avril dernier, de s'afficher publiquement en cette ville, sous le titre ou avec le dessein avoué de former une Société de Missionnaires pour la conversion, disent-ils, des Canadiens français. Leur plan semble lié avec le projet d'introduire dans ce pays un certain nombre de maîtres d'Ecole apostats ou autres anti catholiques parlant la langue française, avec un déluge de bibles corrompues ou interprétées à leur guise (1) et une foule de pamphlets analogues. Ils ont même osé donner pour motif de cette recrudescence parmi eux de ce zèle si peu mesuré, une prétendue diminution de l'influence des Curés catholiques sur leurs paroissiens en ce pays: (depuis les troubles politiques) mais nous sommes convaincu que vous faire connaître le mal c'est aussi vous en indiquer le remède: et que vous veillerez si bien sur votre troupeau pour les préserver de la fureur des loups que les ennemis de notre Ste Religion tireront de leurs calomnies contr'elle toute la confusion qu'ils méritent."

Après cette exhortation, il termine en recommandant la résidence plus particulièrement où cause des circonstances indiquées; d'ailleurs ou spécialement ordonnée par le Concile de Trente, Session 23. Les Congrégations de Rome et le concile Romain de 1725. Il dit enfin à ses prêtres qu'ils ne doivent point sortir de son diocèse sans permission par écrit excepté ceux des lignes limitrophes des Diocèses voisins.

Le Conseil Spécial ayant passé une ordonnance autorisant les fabriques à faire amortir leurs terrains d'église d'écoles, les Evêques de Québec et de Montréal recommandèrent l'un dans le mois

(1) "Propagande protestante 1839." (inscription dans la marge)



d'août et le second dans le mois d'octobre aux Curés de leurs Diocèses de profiter de cette loi avantageuse qui devait durer que jusqu'en 1841. Il enseigne des modèles pour formuler les actes nécessaires pour parvenir au bénéfice de la loi. Les Missions (1) extra paroissiales pouvaient élire 5 Syndics autorisés à faire amortir 200. acres de terre. Le curé ou le Missionnaire était de droit le premier Syndic.

Il termine son mandement en nous disant qu'il a reçu une députation des différentes tribus sauvages qui habitent la partie supérieure de ce diocèse. lesquelles demandent des Missionnaires y résident. Nouveau motif pour engager les catholiques à venir en aide de cette bonne oeuvre par leur aggrégation à la Société de la propagation de la foi. Il permet de plus aux fabriciens de donner en faveur des Missions les linges, ornemens, vases sacrés et autres articles dont leur église peut se passer. Ce mandement est du 24 oct 1839.

Ce document est le dernier du 1^o et savant Evêque de Montréal dont la plume facile riche et vigoureuse a produit des écrits supérieurement empreints. Nous en avons cité plusieurs. Sa santé s'affaiblissait rapidement et la mort commençait déjà à lui creuser un tombeau qui ne s'ouvrira cette année mais la suivante.

Ayant déclaré ici les fastes pénibles de 1839. nous allons parler de la situation à Paris de notre compatriote Mr Papineau qui, bien que coupable envers son pays par une ambition déplacée doit intéresser ses compatriotes par son infortune. Rendu à Paris en 1838. il logea avec sa famille dans l'Hotel garni de Glasgow. Il vit d'abord Mr Lafitte chez lequel abondaient à l'époque de ses richesses à la glorieuse révolution de 1830: les Fashionables de Paris. Il rencontra néanmoins chez Mr Lafitte plusieurs politiques

(1) "Missions demandées 1839." (inscription dans la marge)



de mode qui l'accueillirent avec intérêt par sa place d'ancien orateur d'une chambre (1) législative et ensuite comme chef d'une révolution dans son pays natal. Mais quand on fut informé de son plan si mal combiné et même si absurde et de plus qu'il n'avait pris aucune part dans les combats comme Washington et autres alors on le regarda avec indifférence; ses anciens amis même Hume et Roebuck ne daignèrent pas s'intéresser à son sort: bien plus O'Connell traita, dans la Chambre des Communes de folie et de crime la conduite des chefs rebelles qui avaient ruiné leur pays par leur violence inopportune.

Les Editeurs de Paris qui pensaient exploiter les talents littéraires de Mr Papineault par l'histoire des dernières convulsions du Canada furent si désappointés de la 1^o partie de son ouvrage qu'ils l'abandonnèrent là. Il répondit aux erreurs que contenait le rapport sans fin du Lord Durham. Thémistocles, Annibal, Marius, Coriolan intéressèrent les étrangers, ennemis même parce qu'ils avaient des antécédans grandioses; mais celui ci on ne pouvait lui trouver un terme de comparaison, sans blesser l'intérêt que l'on doit toujours porter à ces malheureux.

Mais tout en le plaignant d'avoir voulu s'élever sur une bascule périlleuse, nous ne pouvons penser à lui sans déplorer dans l'amertume de l'ami les malheurs et la ruine de ce Pays dont il est la cause efficiente. Le Bas Canada était une Belle Province qui possédait une constitution dans laquelle les Canadiens français étaient absolument maîtres par les élections des mandataires du peuple branche principale ou plutôt branche gardienne de nos lois et de nos coutumes que dis-je de la nationalité canadienne française. Nous étions respectés, craints même. Le peuple n'avait aucun impôt territorial si ce n'est la dime au 26 du grain seulement

(1) "Mr Papineault 1839." (inscription dans la marge)



payée comme il veut, point de servitudes, pour vendre ou achetées sur les marchés publics point d'argent à déboursier, les caisses publiques donnaient au delà des charges publiques même de milliers d'écoles; les troupes payées par l'Angleterre dépensaient leurs deniers dans la Province, en trois occasions on avait offert les biens des Jésuites, leur couvent même le plus bel édifice de la Ville de Québec, moyennant £ 10 000 pour faire bâtir des casernes, enfin le plus vaste et le plus beau fleuve de la terre... Avec le tems, en favorisant largement le commerce, l'industrie, en aggrandissant l'horizon canadien par la concession des terres incultes offertes aussi trois fois à la chambre comme on peut voir tout cela dans les anciens journaux de l'assemblée canadienne on pouvait en faisant marcher les rouages de cette constitution par une conduite modérée avec les autres branches qu'il ne fallait heurter ni laisser périr de faim, on pouvait prétendre à un avenir glorieux... Mais en faisant table rase en refusant pendant 4 ans les subsides, en se mettant en collision avec l'Angleterre Mr Papineault et sa majorité maniable a tout perdu fort l'honneur de la masse du Peuple qui a été sage et opposée aux brouillans de la Chambre d'Assemblée. On lui offre maintenant £ 3000 qui lui étaient dus pour sa paie d'Orateur qu'il n'avait pas voulu recevoir jusqu'à présent parce qu'il désapprouvait le mode des payemens des Subsides; mais qu'il recevra sans doute maintenant (1) qu'il y a une nouvelle constitution bien que mal faite.

Mr Papineault a gâté de beaux talens, une conduite honorable et une carrière brillante par une ambition aveugle il était l'enfant gâté de son pays; il avait le sceptre populaire en main, il jouissait d'une confiance et de la place d'orateur depuis 1811. Il s'est trop élevé dans son esprit sans regarder la solidité des échelons qu'il gravissait trop rapidement. Il oubliait enfin que quand on s'embarque sur le frêle vaisseau de la fortune il ne faut pas trop

(1) "Tableau 1839." (inscription dans la marge)



se harder (2) en pleine mer sans beaucoup de précautions sûres.

Ordonnées Prêtres en 1839. MM

Clovis Gagnon Missionnaire de Sommerset

George Louis Lemoine vicaire aux Trois Rivières

Toussaint Rouissi curé de St Gabriel

Thimothée Filiatreault de St Athanase

John Falry de la Petite Nation

Hippolythe Marceau Missionnaire (...)

Ant. Lebel vicaire à Ste Elizabeth

J.B. Chastré curé de St Urbain

Richard Jos Meigham curé de Manchester dans le Cap Breton

Joseph Honoré Routier et Jos. Auclair vicaire de St Roch de Québec

Guillaume René Labbé accompagnant Mgr de Nancy fut ordonné en France le 18 de juillet 1839 et reparti avec l'Evêque de Nancy en novembre 1841.

A.F. Marsi Comte de Charbonnel membre du Séminaire de Montréal a été ordonné en France 1825 et arriva à Montréal le 2. décembre 1839.

Morts en 1839

Laurent Aubry ancien curé des Cèdres, de St Roch, de Contrecoeur etc, mourut chez son neveu Clément Aubry curé de la Rivière des Prairies, à l'âge avancé de 84. ans. Il était grand, bien fait et d'une figure agréable. Il ne but jamais que de l'eau et c'est avec cette tempérance qu'il se fit une santé inaltérable et qu'il prolongea sa vie comme dit le Sage celui qui s'abstient des excès du vin ajoutera des jours à sa vie... Il était doux, bienfaisant

(1) "Probablement "hasarder" (n.d.l.r.)

(...) Mot illisible



et bon prêtre. Mr Aubry avait été ordonné prêtre en 1784. avec MM. Ant. Lamotte curé de Lachenaie et Huet d'Alude Missionnaire du Sault St Louis.

Mr Bonaventure Alinotte curé de St Antoine de Chambly ordonné en 1784. comme Mr Aubry est mort le 21 mai à l'âge de 84 ans. Vif jusqu'à la pétulance il est singulier que la lame n'ait pas usé plus vite le fourreau. D'ailleurs d'un coeur généreux et sensible, bon prêtre. Son neveu Mr Cusson le remplaça dans cette même année.

Mr Louis Lelièvre curé de l'immense paroisse de la Baie St Paul qu'il desservit seul pendant plus de 40. ans, mourut dans cette paroisse le 21 juillet à l'âge de 77 ans faisant mentir les faiseurs d'hygiène qui condamnent à une mort hâtive les pléthoriques quoiqu'il le fut beaucoup malgré sa frugalité... Ouvrier infatigable il ne désespérait pas; il remplaça Mr Gagnon qui vit encore en hermite.

Mr J.B. Boucher Belleville curé de la Prairie de la famille ancienne des MM Boucher dont un fut gouverneur des Trois Rivières mourut le 6 septembre, à l'âge de 77 ans. Il avait été ordonné prêtre en 1787. Mr Boucher avait une érudition profonde, un esprit vif, un coeur noble; il était gay savait quelque chose de toutes les langues. Il avait une bibliothèque très riche et précieuse par une foule de manuscrits antiques et d'ouvrages de tout genre utile. Poète sacré et profane nous avons de lui des cantiques et un grand nombre de pièces de gazettes littéraires. Il était l'ami particulier de Mr Courval dont il a chanté en vers badins la Courvale, de MM Robitaille et Dénéchaud etc. Excellent prêtre Mgr Power Evêque sacré en 1842 pour un nouveau Diocèse dans le Haut Canada, le remplaça après sa mort.



Mr Joseph Benjamin Keller curé de Ste Elizabeth ci devant de Ste Marie de la Nouvelle Beauce mourut le 28 nov. 1839. Ordonné en 1889 (1789?). Il était bel homme, d'un tempérament de fer, homme d'esprit mais sans livres. Il était allemand de naissance et natif de Québec. Il est mort à Berthier où il vivait sur son tiers depuis 1837. époque où les affaires politiques l'avaient obligé de quitter son titre de curé de Ste Elizabeth comme nous l'avons dit.

Mr Ant. Vallade curé de Ste Marie prêtre de Normandie, arrivé en Canada le 28 juin 1796. mourut dans sa cure de Ste Marie de la Beauce le 1^{er} juillet il avait été ordonné en 1792. Vrai Normand comme son compatriote Mr le célèbre Le Saulnier curé de Montréal dont avait l'esprit, les talents, la figure et les vertus.

Mr Charles Vincent Fournier curé de la Baie du Febvre, y mourut le 26 mai. Il était arrivé dans le pays avec Mr Raimbeault son patriote de la Ville d'Orléans, le 6 juillet 1795. Il n'était que tonsuré il fut ordonné en 1797. Ami constant de Mr Raimbeault il fut son voisin dans la cure de la Longue Pointe et le devint en 1710. lorsqu'il remplaça dans la Baie du Febvre Mr Gosselin intéressant jeune homme mort du typhus en cette année. Il fut aimé et fit du bien dans cette paroisse. Bien que tracassier et d'une imagination vive il avait un coeur généreux. Il était bon voisin, ami ouvert et franc. Il avait des talents, prêchait bien etc. Il fut le binefaiteur de Nicolet auquel il donna ses biens et des Ecoles pour lesquelles il donnait tous les ans £ 25.

(1) Mr Louis Brodeur curé de St Roch des Aulnèts où il remplaça Mr Verreau Lancien auquel il paya un tiers, (bien malgré lui: car il monta plusieurs (...)) (2) à Québec avec un gros infolio qui -----

(1) Ce paragraphe est rayé dans le document original (n.d.l.r.)

(2) Il manque probablement un mot "fois" (n.d.l.r.)



seul faisait presque une charge pour prouver à l'Evêque qu'il ne devait pas payer ce tiers) fut trouvé mort dans son lit le matin du 25 avril. Il était natif de Varennes d'une famille très respectable. Il avait été ordonné en 1811. C'était un homme de mœurs et de vertus fixes, de caractère et né avec lui. Il était âgé de 56 ans, ayant été ordonné à 28 ans.

Mr Dieudonné Denis Curé de Ste Mélanie mourut dans sa 2e année de cure et dans la (...) (1) de son état le 7 avril. Il avait été ordonné en 1831. à l'âge de 33 ans. D'un caractère doux il fut chéri de ses paroissiens et de ceux qui le connurent.

Mr René Flavien Lajus homme d'esprit et malheureux jusqu'à sa mort qui fut son 1er bonheur car elle fut sacerdotale le 13 février. Il était frère de J.B. Lajus curé de Ste Marie du Monnoir. Il était natif de Québec de parents très respectables et d'un rang distingué dans la Société. Il fut ordonné en 1807. Mgr Plessis disait que ce jeune prêtre avait à son ordination conservé l'innocence baptismale.

Mr Théophile Fréchette mourut le 3 août vicaire de Québec, pur comme un ange dont il avait l'ardeur de l'amour pour Dieu. On l'entendit chanter à part lui, les versets suivans du cantique:

Après le cours heureux d'une vie innocente
Le sort qui là finit n'est point un triste sort
Notre bonheur augmente en approchant du port
On voit sans épouvante la mort...

Tout était compris par ces expressions dans la vie consumée lentement de cet intéressant jeune homme.

(1) Il manque probablement un mot (n.d.l.r.)



Mr Jacques Harper autre jeune prêtre vicaire des Trois Rivières se noya dans la Rivière des Chenaux le 27 juin en allant avec Mr Dumoulin évangéliser les Sauvages de ces parages:

Le Ciel nous a ravi un souvenir nous reste,
Celui de ses vertus:
C'est le parfum du soir, l'odeur pure et céleste
De la fleur qui n'est plus!

Enfin, le 4 octobre un respectable prêtre de New-York Mr Drummond, étant venu dans ce pays pour recueillir de quoi faire bâtir une Eglise catholique à Platsburg dont il était curé mourut dans cette pérégrination charitable au Séminaire de Québec où il reçut tous les soins d'une tendre hospitalité. Il légua dans son testament mille dollars à l'aide de la bâtisse de cette Eglise, 1000\$ à sa mère et autant à un catholique irlandais honnête artisan de Platsburg où l'on envoya le montant des collectes de ce Mr Drummond.

Mademoiselle M'dougall Soeur de la Congrégation de Montréal mourut aussi en cette année remplie des mérites et des vertus de sa communeauté.

Le jeune avocat Gutthrie Scott Secrétaire de la Société Constitutionnelle de Montréal et de plusieurs autres mourut le 31. juillet. Il avait un coeur bienveillant et il était homme de bonne compagnie.

Le Grand Juge Swell loyaliste américain vint en ce pays en 1774. Il fut constamment chargé du gouvernement anglais jusqu'à sa mort arrivée le 13 nov. à l'âge de 74. ans. Mr Swell était un homme de talents transcendants, un rusé diplomate Orateur fameux du Conseil Législatif. Il n'aimait point les Canadiens dont plusieurs ne l'avaient pas épargné dans les plaintes qu'ils portèrent contre les juges en 1816 et depuis.



L'Honorable Roch de St Ours fils et héritier du célèbre Mr de St Ours dont nous avons donné une notice biographique, Shériff depuis quelques années, de Montréal, mourut le 14 septembre 1839 d'une maladie aussi rapide que foudroyante(1). Né avec des talens cultivés par une éducation complète mêlée à des principes solides de religion héréditaires dans sa famille ancienne du pays et brillante de plusieurs gloires dans l'art militaire et politique Mr St Ours avait tout ce qu'il fallait pour parcourir l'échelle des places et des dignités de son pays: il les occupa en grande partie. Il fut pendant plusieurs années défenseur courageux des droits du peuple dans la Chambre d'Assemblée, voyant que le Conseil devait être réformé par les recommandations des rapports des Communes anglaises en 1828. Il accepta une place dans ce corps et après la suspension de la Constitution en 1791, il devint Shérif de Montréal, place qu'il remplit avec succès jusqu'à sa mort.

Sa politique fut toujours modérée loyale et canadienne dont il ne dévia jamais dans les différens partis qu'il occupa, comme il fut toujours admiré et chéri pour sa noble générosité et sa sympathie dans l'administration de ses Seigneuries et dans les tems de troubles et d'emprisonnement de cette cruelle époque.

Sa mère née à Québec en 1766, Marie Josephe Murray parente de près du Gouverneur de ce nom mourut un an après son fils dans la Seigneurie de St Ours où elle édifia comme son époux par son pur catholicisme et ses abondantes charités.

Son fils fut aussi le père des pauvres, l'ami sincère de ses compatriotes et le soutien des Etablissemens de son pays par de larges souscriptions.

(1) "Mr de St Ours Sheriff, sa mère, son cousin 1839" (inscription dans la marge)



Les restes mortels furent transportés à St Ours où ils furent réunis à ceux de ses pères dans le tombeau de famille avec une pompe tout à fait splendide. A Montréal plus de 2 000. citoyens toutes les corporations de la ville, les troupes commandées par le Général Clitherow accompagnèrent le sarcophage à l'Eglise de Montréal où un service solennel fût célébré et de là jusqu'au bateau à vapeur qui le conduisit à St Ours dans une de ses Seigneuries. Un de ses cousins Mr de St Ours résidant à l'Assomption où il faisait beaucoup de bien mourut vers ce même tems. Nous n'avons pu mettre la main sur sa notice funéraire; mais nous ne voulons pas oublier ce nom respectable et chère à la religion et au pays.

Dans cette même année mourut à Montréal à l'âge de 107. ans le nommé Qilliam Oats. Il était né, à Yorkshire en Angleterre en 1732. Devenu soldat il fut présent à la célèbre bataille des Plaines d'Abraham où moururent les deux célèbres généraux des Deux nations anglaise et française Montcalm et Wolfe, dans laquelle fut décidé la destinée de la Nouvelle France. Mr Oats figura dans les guerres de 1775 et même de 1812. en sorte que le centenaire était le bulletin vivant des combats entre les Canadiens, les Anglais et les Américains depuis près de 100 ans.

Après la guerre de 1812 le père Oats échangea son épée de Bellone contre le bâton du mendiant et comme autrefois le fameux Général Romain Bélisaire il demanda l'aumône au pays qu'il avait défendu.

Mort dans la même année à Hyamachiche un autre Nestor mais Canadien à l'âge de 101 ans, nommé Pépin Lachance. Il était né dans la paroisse de St Jean de l'Isle d'Orléans près de Québec.



Marié 3 fois, Papa Pépin avait 18 enfans de ses deux premières femmes. Il prit la 3e le 12 nov. 1838 Delle Tessier laquelle avec ses 36 printemps ne recula point les glaces des cent hivers de son époux. Ce vieillard était bon catholique et respectable.

Le nommé Samuel Broddan cultivateur respectable de Ste Anne de la Pérade natif de Philadelphie où il fut pressé par un bâtiment anglais est mort le 4 février à l'âge de 108 ans. Il fut aussi présent à la bataille des Plaines d'Abraham.



CHAP. XI

(1) En ouvrant la première page historique de 1840 nous lisons des tableaux de scènes qui ne font certainement pas honneur au gouvernement tant vanté de nos voisins. Le théâtre est placé au centre des Etats dans la Grande Ville de New York comme pour briller avec plus de scandales sur le reste du Pays. La scène s'ouvre le 1er jour de l'an 1840. Voici comment on consacre les prémices de l'année qui commence au maître des jours de l'homme. On voit un certain nombre du peuple souverain parcourant les rues en criant vociférant, vomissant des injures grossières à tous ceux qu'ils rencontrent pénétrant de force dans les maisons, brisant les portes à coup de pierres, enlevant les femmes (2) et les insultant et enfin frappant avec des pinces des poêles les personnes qui veulent s'opposer à ce brigandage et à ces immoralités atroces et publiques au vu et au su du Gouvernement! Voilà les dignes amis auxquels les patriotes voulaient nous accoler comme les sarmens de la vigne aux échelas! Sans doute on peut trouver partout ailleurs des vagabonds qui compromettent le repos public et la morale; mais il y a une police qui y met ordre. Mais là les journaux qui nous rapportent ces scènes dégoûtantes ne citent aucune repression. D'ailleurs ce n'est pas la le fredaine que nous citons de nos galans voisins. Nous faisons mention de ceci parce que les journaux de New York furent les premiers à crirer au scandale en disant bien plus que nous, sur la multiplicité et l'atrocité des désordres.

A peine Sir Paulett Thomson a-t-il pris vent dans la maison Bingham à Montréal qu'il croit tout connaître des affaires des Deux Canadas; il propose l'union comme un remède infaillible à tous leurs maux d'abord à la Législature du HC et ensuite au -----

(1) "Immoralité aux Etats 1840." (inscription dans la marge)

(2) "Dépêches de Russell 1840." (inscription dans la marge)



phantôme de représentation du Conseil Spécial auxquels il leur fait avaler ce remède délétère comme nous avons dit déjà mais ce qu'il faut ajouter et que nous ne connaissions pas alors c'est que le ministère lui avait recommandé de faire nommer une enquête pour rédiger une mesure d'union, la proposer à l'approbation du peuple ou toute autre mesure si celle là ne plaisait pas. Voilà d'après les dépêches de John Russell ce qui fait tomber toute l'iniquité de cette mesure sur la responsabilité de l'arbitraire Thomson. Nous avons déjà frappé de nos anathèmes et dénoncé cet infâme tableau de l'union. Mais nous ne devons pas omettre cette circonstance qui décharge en partie Sir John Russell de l'iniquité de cette mesure; je ne puis non plus passer sous silence l'opinion de Sir Francis Bond Head qui dit: il y a trois sortes de personnes qui sont pour l'union savoir les Républicains calculateurs profonds qui envisagent l'union comme un moyen de se soustraire à la connexion britannique, les gens qui n'entendent rien dans ce sujet délicat et enfin les Bretons qui craignent la domination ou l'influence française... "Quant à moi, dit-il, mon humble opinion pour séparer les deux Provinces n'est rien moins que ce que la nature a fait avec réflexion lorsqu'elle créa le Canal Britannique c'est-à-dire en plaçant la Manche entre les deux races."

Le savant juge Robinson du Haut Canada, alors à Halifax a écrit un pamphlet in 8° contre l'union ouvrage parfait publié à Londres en 1840. Ce qui prouve que les hommes de tête au courant de l'état des choses ont repoussé avec horreur ce détestable projet. Pour mettre l'injustice qu'on fait au Bas Canada sous les yeux par des faits je donne ici l'état de la population des deux Provinces pour 1840.



Le Haut Canada contient 21 3467. âmes

Le Bas Canada possède 750000 âmes

La majorité en faveur du C.B. 53 6533

En sorte qu'on fait courir plusieurs milliers de milles plus d'un demi million de citoyens pour l'avantage d'une faible minorité de favoris sans compter que les biens des trois quarts (1) sont en commun avec celui du quart qui reçoit plus de la moitié pour ses dépenses plus fortes dans un pays neuf et par les faveurs de l'administration sans compter encore les vieilles créances de 25 millions de piastres que les $\frac{1}{2}$ paieront pour le $\frac{1}{2}$ de la population qui a chez soi le siège du gouvernement! Peut-on trouver chez aucune nation de la terre une tyrannie plus froidement calculée, une spoliation plus atroce des droits de l'homme??? 7 cens mille français dépouillés en faveur d'une famille de mignons...!!! Eh! bien! voilà l'oeuvre d'un marchand de savon et de chandelle de Londres parvenu au rang de despote au petit pied!

Sur le grand nombre de journaux américains qui s'élevèrent avec indignation contre cette atroce machination gouvernementale, l'Indicator qui n'était pas au fait des choses dans ce pays s'étant permis quelque réflexion contre la conduite du Clergé canadien sur la politique et l'éducation dans ce pays, le Canadien de Québec combat ce vieux thème du fanatisme protestant, démontre à l'indicator son erreur en lui disant que le Clergé canadien a toujours marché dans la voie de la saine politique canadienne tant qu'il s'est agi de défendre les droits du peuple dans la ligne constitutionnelle et légale de sujets anglais et que ce ne fut que contre les échauffourées agitatives de 1837 et 1837 (2) qu'il se séparât des hommes du peuple retirés du périmètre sacré de l'ordre social; et qu'on aurait sauvé l'acte constitutionnel et évité les affreux malheurs de ces tems si l'on eut écouté les représentations sages et légales du Clergé catholique de cette Province.

(1) "Clergé canadien, Politique et Education 1840" (inscription dans la marge)

(2) Probablement "1838" (n.d.l.r.)



sincères que ses prêtres.

Cependant notre gracieuse Reine Victoria était occupée des préparatifs de son mariage avec le Prince Albert. Elle l'annonça le 23. novembre 1839. au Parlement Impérial qui naturalisa par un acte son futur époux et lui accorda une pension annuelle de £30,000 la Reine possédant £ 385,000 de rentes le nouveau couple jouira d'un revenu digne des Rois de la Grande Bretagne. La noble fille du Duc de Kent Edouard fils de George III et de Adélaïde Cobourg, était âgée de 19 ans et 9 mois. Il est connu en Canada par la visite qu'il y fit et que nous avons rapportée en son tems. La Reine Victoria l'épousa le 10 de février 1840. le Prince François Auguste, Charles, Emmanuel Duc de Saxe Cobourg et Gotha fils du 2e Duc de Saxe Cobourg Gotha de la Branche Ernestine et de Dorothee Louise, Pauline, Charlotte, Comtesse de Potrig et de Bayerdorf. Il est né le 26 août 1819 et par conséquent il avait 20 ans lors de son mariage et plus âgé que la reine de trois mois deux jours: la Reine étant née le 24 mai 1819.

Le mariage fut célébré le 10 février dans le Palais de St James demeure des Rois d'Angleterre dans les grandes occasions. Le palais était rempli des Grands Officiers de l'état et des Cours des Souverains de l'Europe. A midi et demi le noble couple arriva de Buckingham en grand cortège dans la Chapelle de St James. Le Prince Albert portait l'ordre de la jarrettière et était accompagné de son père le Prince de Saxe Gotha. La célébration fut d'une splendeur royale par les Evêques de Cantorbery et d'York. Le Prince tenant sa noble épouse par la main se retira avec elle dans la salle du trône où les attestations de ce grand acte furent signées par tous les illustres personnages de cette assemblée. Le royal couple se retira ensuite et alla dans l'après dînée au Chateau de Windsor.



Le Prince étant déjà naturalisé reçut l'ordre de la Jarretière qu'il porta dans cette solennelle occasion et de simple dragon autrichien qu'il était il fut créé Feld Maréchal. Il eut de plus le droit de conserver son titre de Duc de Saxe Gotha. Par proclamation royale, la Reine ordonne qu'on lui donne le titre d'Altesse Royale et la première personne après elle. Le noble couple donna une soirée brillante au palais de St James de 19. du même mois.

Je rapporte ici le morceaux suivant extrait du Journal de Mr Leblanc de Marconnay qui m'a déjà fourni plusieurs renseignements. Le voici:

"Douceur"

"Le gateau de noces de la Reine, Caractéristique des mariages anglais, était une magnifique pièce de pâtisserie, de sucrerie et de raisin de Corhinte, pesant la bagatelle de 300 livres dont 270 liv. était mangeables. Il sortait en entier du cerveau de Mr. J.C. Mawditt gentilhomme confiseur de la Reine lequel a couronné son monument par une allégorie sculptée en sucre, représentant un jeune homme revêtu d'une tunique et distingué seulement par ses moustaches donne la main à une belle Reine qui porte le sceptre et la couronne, Minerve (1) armée d'un Trident Emblème de l'Angleterre, préside à l'autel de l'hyménée et consacre l'union qui sera sans doute plus heureuse que celle des Canadas. Des Cupidons et des Psychées se donnent la main pour danser. L'un des couples porte la Rose parfumée, un autre le piquant Chardon d'Ecosse et un 3e le Treffe de l'Irlande. Ce fameux gâteau a coûté 100 guinées et il fallait quatre grenadiers pour le porter. Il fera certainement époque et il sera un précédent qu'on invoquera avec autant d'orgueil que la Magna Charta..."

(1) "Biens du Séminaire 1840" (inscription dans la marge)



Dans les Seigneuries du Séminaire de Montréal les censitaires protestans ou les abolitionnistes des droits seigneuriaux, acquis depuis tant d'années et reconnus par les lois du pays cherchaient dans ce tems ci à imiter les fermiers et les locataires du riche propriétaire d'Albany au delà des lignes nommé Van Rensselaër lesquels remuaient dans le même tems pour ne point payer leur location à leur Bailleur; 2200 de ces gens qui voulaient détruire les droits seigneuriaux sans payer au moins une indemnité aux Seigneurs avaient présenté plusieurs fois des Requêtes dans ce sens au Gouverneur et combattaient à toute outrage ces droits acquis. Il fallut alors que les gens honnêtes qui tout en voulant affranchir leurs fonds voulaient dédommager les Seigneurs d'une manière équitable déjà adoptée par une ordonnance de 1839. Une requête de 6370. habitans des Seigneuries du Séminaire demandant la confirmation de cette ordonnance fut présentée à Sir Paulett Thomson en opposition à celle des abolitionnistes par une députation de 500 citoyens de la ville le 13. mars 1840. Elle était présidée par l'Honorable Jules Quesnel chef de la députation et Mr Edward M'Gowan en était le Secrétaire.

Mr Quesnel après avoir parlé dans son préambule des motifs de la Députation termine en disant: "Nous nous réjouissons de pouvoir dire que quoique la grande majorité des Signataires soient d'origine française professant la religion catholique, la Pétition a été également signée par un grand nombre d'Anglais, d'Irlandais et d'Ecossois de différentes persuasions religieuses, nous avons confiance que Votre Excellence appercevra avec plaisir que la différence de religion et d'origine n'ont pas banni de notre sol, un sens d'esprit de justice et de libéralité; et tandis que nous cherchons par tous les moyens légaux et constitutionnels d'avancer nos intérêts individuels et collectifs nous ne sommes pas insensibles à la nature sacrée de droits établis et de profession."



Il donna ensuite lecture de la pétition à laquelle son excellence répondit favorablement en français avec aisance et rectitude comme dans sa langue propre. Cette ordonnance fut enfin sanctionnée en cette année et devint loi invariable. Elle est tout à fait en faveur des censitaires qui ne paient tout au plus que 12½ par 100. pour le rachat des lods et ventes et pour la rente Seigneuriale elle est rachetée par le modique capital qu'elle représente, ce n'excède (1) pas généralement 50 à 60 piastres dans ces seigneuries. On ne paie rien pour l'amortissement des autres charges ou réserves.

L'ordonnance dont nous parlons souffrit quelques débats dans les chambres Législatives d'Angleterre. L'Evêque d'Exéter s'y opposa mais le grand O'connell le pressa violemment dans ses terres d'Aigle et lui reprocha de vouloir spolier le Séminaire de Montréal de ses droits acquis pour favoriser le protestantisme en Canada au dépend des catholiques: ce qui était dans les principes de la réforme, comme avait dit Wellington mais contre ceux de la justice et de l'honnêteté dit O'connell.

Mais suivant Colbert cette Eglise est née du pillage et des vols. L'Evêque d'Exéter successeur de ces pillards faisait comme eux en vrai protestant, mais heureusement que cet Evêque Mr Philipots, dit le Morning Chronicle journal de Londres n'est que le soutien d'un parti insignifiant ne trouva point d'écho dans le Parlement Anglais. Le Ministre Russell qui était en faveur de cette ordonnance dit qu'elle est juste en faveur d'un corps très méritant et qu'elle est appuyée de la faveur de tous les premiers personnages d'Angleterre. La confirmation de cette ordonnance donna une satisfaction générale en Canada et donna lieu à O'connell et Russell de faire connaître en Angleterre la conduite généreuse et bienfaitrice du Séminaire comme Seigneurs et comme promoteurs de toute bonne oeuvre.

(1) Ditto (inscription dans la marge)



Dans l'été (1), Mr le Notaire Doucet de Montréal annonça un ouvrage sur les lois de toutes les espèces divines et humaines dont la nomenclature fournirait matière à 30 infolios; mais qu'il a quintescenciées en 2 vol in 8°. Il faut avouer que Mr Doucet est le miniaturiste écrivain légiste qu'on puisse trouver. Comme Mr Bouchette il a composé sa miniature légale dans la langue anglaise quoique canadien français instruit mais c'est par une spéculation que paieront les anglais sans faire un tort infini aux français.

Malgré les défenses le détestable Orangisme osa se montrer publiquement dans la ville de Toronto Haut Canada, enseigne musique battante, cordons et flamberges au vent sans prétexte de célébrer l'anniversaire de la bataille Bayne. Les sages avis de Mr P.W. M'donagh curé de cette ville empêchèrent les catholiques de se mêler à cette cohue barbare dont la conduite aurait fini par causer des rixes et des troubles sérieux.

Nous voyons à côté de cette influence de la religion catholique à Toronto une autre non moins remarquable à Madawasca. Mr Antoine Langevin curé de cette paroisse envoya au Receveur Général du Nouveau Brunswick une somme de £ 15. comme une restitution secrète et de conscience de la part de Pénitens sur des droits fraudés. Cela avec mille autres avantages de cette espèce et d'autre pour les moeurs et la paix des familles prouve que la confession est quelque chose (2) de bien supérieur aux froides variantes du protestantisme sur le dogme et la morale. Mais nous voyons que dans la célèbre Université d'Oxford les Puscistes qui y sont en majorité l'appellent de tous leurs vœux et la recommandent comme le seul moyen d'obtenir le pardon des péchés.

(1). "Mr Doucet 1840" (inscription dans la marge)

(2). "Puscistes, Delle Newton 1840" (inscription dans la marge)



A cette occasion nous entrons ici la conversion suivante sur 30 à 40. qui se font annuellement dans la seule Ville de Montréal, de Mademoiselle Newton fille du Rév. And. Newton célèbre ministre Wesleyen Méthodiste de Montréal. Je cite cette conversion parce qu'elle fit plus d'éclat que les autres qui arrivent souvent et qu'on évite de signaler pour ne pas émouvoir le zèle du protestantisme.

La crue des eaux causée par plusieurs jours de doux tems ayant soulevées les glaces de manière à les faire partir pleines de force elles causèrent des dégâts épouvantables dans les endroits bas près des rives, où l'eau gênée dans son débouché ordinaire par l'embaras de l'amoncellement des glaces inonda Griffinton de la plaine Ste Anne en ruant les glaces sur les habitations quelles brisèrent de fond en comble: jamais scène ne fut plus déplorable que celle là! On fit des souscriptions abondantes pour soulager les nombreuses vyctimes de cette dangereuse débâcle. Le Sergent Neil du 24e au péril de sa vie (...) (1) une pauvre jeune fille des bras d'une mort certaine fut généreusement récompensé et reçut une médaille en souvenir de cette belle action. On organisa un Comité de secours pour ces malheureux dans une assemblée présidée par l'Honorable Peter M'gill maire de Montréal et dont le secrétaire était Mr Orr de la même cité. Cette épouvantable catastrophe eut lieu (2) dans le mois de janvier 1840. L'année suivante un Mr Belinge de Griffinton fit élever sa maison par le moyen de vis de manière à la mettre à l'abri du recours d'une pareille attaque des glaces. Ce fut un Américain qui éleva cette maison toute entière avec tout ce qu'elle contenait et même les cheminées sans rien déranger même des meubles ni des personnes qui restèrent dedans. Ceci est facile à opérer en multipliant les forces mouvantes et les soutiens placés en dessous des charges de la bâtisse.

(1) Il manque probablement un mot (n.d.l.r.)

(2) "Points de vues canadiennes 1840" (inscription dans la margel



A Boston Mgr Fenwick eut la consolation de voir élever dans sa ville épiscopale une superbe église catholique et un hospice pour les malades et infirmes. La bénédiction des premières pierres de ces édifices eut lieu avec splendeur le 27 de juin de cette année.

Dans ce même tems MM Willemore, Walter et Blandard tirèrent sur les dessins de Mr Bastell la seconde partie des points de vues canadiennes telles que celles du Village des Cèdres en face des Cascades du fleuve St Laurent, du Pont de Sherbrooke avec ses paysages environnans, la grande Eglise de Montréal, la Colonne Nelson, etc.etc. Ce travail fut parfaitement bien exécuté à Londres dans le mois de janvier.

Dans la séance des Communes Britanniques du 30 mars le Lord John Russell annonça au Parlement que les Evêques du Canada recevaient les appointemens suivans du Gouvernement savoir l'Evêque anglican de Montréal, J.J. Mountain administrant le Diocèse anglican de Québec le siège vacant, la somme de £ 1350 par année celui de Toronto, J. Strackan £ 1033. C'était pour les évêques catholiques, rien, pas un sou; quoiqu'ils ne jouissent d'ailleurs d'aucun autre revenu diocésain si ce n'est celui de Québec. Voilà de la justice égale!!!



CHAP. XII

Une cabale qui fermentait depuis bien des années contre un métis nommé George Orionhiatecka, de Lorimier, dans le village du Sault St Louis dont le nom sauvage est Caugnawaga éclatta avec beaucoup de fracas en 1840. Depuis 6 ans on privait ce métis des Equipemens que le Gouvernement a l'usage de faire distribuer tous les ans aux sauvages et on les donnait à d'autres qui n'étaient pas plus que de Lormier de plus pure race indigène; et cela par pure jalousie contre la famille des Lorimier qui depuis bien longtems avait été à la tête des Officiers publics dans ce Département. Les officiers nouveaux du Gouvernement remplaçant Mr de Lorimier père de celui-ci avaient en 1824 cherché les moyens de l'expulser du village comme n'était pas de pur sang iroquois quoique bien d'autre le soient moins que lui. Un procès eut lieu contre cet hybride devant Mr Austin Carither qui prononça un jugement très bien et savamment motivé en faveur de ce métis de Lorimier. Ce juge des Sessions savant Orateur maintenant de la Chambre du Canada Uni démontra que s'il s'agissait d'exclure des Villages indiens tous ceux qui ne sont pas de pure race sauvage il ne s'agirait pas moins de les dépeupler presque en entier: car il y en a si peu de pur sang qu'on ne les reconnaît pour tel que par soupçon et pur instinct pour ainsi dire. La cause fut perdue pour les envieux mais la haine s'enracina profondément dans leurs coeurs.

Mr Joseph Marcoux Missionnaire de cette Bourgade qu'il dessert avec une exactitude un talent et une piété dignes de tout éloge depuis 1814. ayant été intimé dans la cause de Lorimier il ne put que soutenir la justice et dès lors il partagea la haine au plutôt la rage des ennemis de Lorimier. Le tems le plus favorable à la vengeance était celui des troubles de ce tems nuageux une simple dénonciation de soupçon révolutionnaire dans un individu le faisait



empoigner (1) et plonger dans les cachots: de Lorimier ne manqua point d'officieux qui le firent incarcéré; Mr Marcoux fut accusé de sympathies pour les rebelles bien qu'il eut été ainsi que de Lorimier occupé à prêcher la fidélité au Gouvernement et que de Lorimier même fit partie des Sauvages du Sault qui avaient arrêté des insurgés de Beauharnois en 1838. et qu'aucun des Sauvages de cette localité et d'autre eut jamais manqué au Gouvernement anglais.

On n'ôsa point faire arrêter Mr Marcoux c'eût été choqué de front le bon sens public mais on le priva comme de Lorimier de ses équipemens et de sa paie comme missionnaire seule et modique ressource qui empêche un missionnaire de mourir de faim dans ces Missions pauvres! Quoique le Gouvernement jouisse des biens des Jésuites dans une des Seigneuries desquels est située la Mission du Sault et que ces biens aient été donnés par les termes de la fondation pour le soutien des Ecoles et des Missions Sauvages: chose avancée par les officiers de la Couronne en 1812. et autres occasions!

On se garda bien cette fois de s'adresser à un tribunal incorruptible comme en 1824. mais on alla tout droit à l'homme dont l'administration était basée sur la déception, la fraude et la corruption. Le Sir Gouverneur sans prendre langue, ni haleine, signifia à l'Evêque de Montréal Mgr Bourget qu'il retirait immédiatement Mr Marcoux de sa Mission, sans savoir s'il était coupable ou non! L'Evêque repoussa avec indignation une pareille sommation démoniaque. Il alla lui même sur les lieux reconnaître l'état des choses dans un jour de solennité qui avait réuni tout le village: c'était le jour de la Pentecôte. Il tint une assemblée publique de tout le village entendu par son interprète légal et assermenté celui du Gouvernement. Il fut constaté clairement que les meneurs de

(1) "Affaire du Sault St Louis 1840" (inscription dans la marge)





de la poursuite et de plus qu'elle souffrira aux emprisonnements n'étant pas moins d'un mois et n'excédant point deux mois; à moins qu'elle n'ait pas payé les frais car alors elle restera en prison jusqu'à ce qu'elle l'aït fait."

Ainsi la nouvelle loi permet non seulement au Gouverneur d'éloigner les blancs des villages sauvages mais toute personne sans distinction! Vit-on jamais rien de plus monstrueusement vexatoire! Il peut chasser tous les prêtres catholiques, les sauvages mêmes et y mettre des ministres et d'autres individus à sa guise! Peut-on s'afficher ainsi en public sans avoir le teint vermillonné? Mais:
Son courage effronté passe sa turpitude!

Après ce beau coup la machine législative passa 20 ordonnances que Sir Paulett sanctionna après quoi il descendit à Québec d'où il passa dans la Nouvelle Ecosse. A Québec il n'entendit que des sifflets, pas un coup de chapeau, pas une visite... Il ne réussit pas plus dans la Nouvelle Ecosse qu'il prétendait magnétiser. Sir Campell Gouverneur de la Nouvelle Ecosse releva quelques mystifications que Sir Thomson voulait faire avaler à la Législature et le Discours fut tellement décontenancé qu'il prit vite son sac et ses quilles.

Cette commission partielle ne voulut pas entendre de témoins à décharge mais des gens gagnés par Youp, commissaire de ce département sauvage. L'enquête eut un interprète en faveur des enquêteurs civils mais on en refusa un à Mr Marcoux; on lui refusa à lui même le droit sacré et inéluctable de sujet anglais d'assister à l'enquête et d'être confronté avec ses accusateurs tandis que Youp était soit à la porte soit caché dans une chambre attenante à celle où se faisait l'enquête qu'on peut dire ex parte et par conséquent illégale et infâme dans nos lois anglaises! Les commissaires ecclésiastiques se montrèrent bien faibles dans cette affaire de Roues Thomsons: ils auraient du crier à l'injustice et ce langage eut



intimidé les forçats politiques. On accusait Mr Marcoux de rebellion parce que le dimanche où les Rebelles de Beauharnois et de Châteauguay viennent pour attaquer les sauvages du Sault St Louis Mr Marcoux sachant qu'il n'y avait pas assez d'armes ni de guerriers pour faire une attaque à l'improviste il leur dit de ne pas attaquer, de ne rien faire que les rebelles n'étaient ni assez nombreux ni suffisamment agguerris pour leur faire du mal, qu'au reste il fallait se tenir sur la défensive. Les chefs étaient convenus de la sagesse de ce conseil: ils défendirent aux jeunes guerriers de faire aucune attaque et d'attendre leurs ordres pour agir.

Mr Marcoux de son côté prit pour texte de l'instruction qu'il donna ce jour là à ses sauvages ces paroles du 14 chap. de St Luc v 31,32: "quel est le Roi qui se mettant en campagne pour combattre un autre Roi ne consulte auparavant à loisir s'il pourra marcher avec dix mille hommes contre un ennemi qui s'avance vers lui avec vingt mille... Autrement il lui envoie des ambassadeurs, lorsqu'il est encore bien loin et lui fait des propositions de paix."

Mr Marcoux n'avait pas de propositions de paix à faire mais du tems à gagner pour ne pas exposer son village à une ruine totale dans un moment de bataille sans ordre: il gagna ce qu'il cherchait; les Sauvages parvinrent sans coup férir à circonvenir les Rebelles et les prirent tous comme il a été dit. Eh! bien c'est pour cette action méritoire que l'agitateur et le jaloux Youse incriminait le missionnaire en disant qu'il était pour les rebelles et qu'il avait empêché les Sauvages de les combattre...



Vil imposteur! Bien plus il ressussitait une vieille affaire qu'il exhumaît de St Régis durant la dernière guerre: les Sauvages qui étant sur le territoire américain ne pouvant chasser sur ce territoire obtinrent la permission du Général Prévoist de recevoir la ration du Gouvernement américain pour ceux qui résidaient sur le territoire des Etats. Alors quelqu'un des agents mirent le nom du missionnaire Mr Marcoux sur la liste des pensionnaires ayant bien soin de recevoir la ration pour lui et de n'en rien dire à Mr Marcoux qui n'apprit cette fourberie que longtemps après la guerre; il lui fut facile de se justifier auprès des autorités. Eh! bien! Youse réveilla cette affaire pour incriminer l'homme connu pour sa loyauté et sa fidélité à toute épreuve vis-à-vis des autorités: même de celle du tyran Thomson! Malgré tous les ressorts de la corruption que fit jouer Youse Mr Marcoux sortit vainqueur de cette botte. Youse venant dire au Conseil de la nation du Sault: Si vous soutenez votre missionnaire vous perdrez vos équipemens et votre Missionnaire perdra sa paie du Gouvernement. Nous aimons mieux perdre nos couvertes que notre Missionnaire répondirent les Sauvages et nous le payerons nous mêmes si le Gouvernement lui retire ce qu'il doit. Mais vous le perdrez continua Youse. Alors Mr Marcoux fit dire à Thomson par Mr Quiblier, Sup. du Sém de Mont qui exerçait beaucoup d'influence sur Thomson que s'il mettait son ordonnance monstre à exécution pour l'empêcher de résider au village même il irait demeurer à la Chine et qu'il desservirait de là son village comme il l'avait été si longtemps auparavant par les curés de la Chine. Thomson vit enfin qu'il était joué par Youse tête exagérée: Il lui défendit de se mêler davantage des affaires des Sauvages et comme une orange pressée l'atrabilaire et jaloux Youse fut jeté par les plans. Depuis l'éloignement de ce boutefeu les choses vont paisiblement au Sault St Louis et l'homme vertueux qui dessert cette Bourgade avec tant de zèle et de fruits s'est



toujours ri des efforts impuissans des manieurs en habits rouges et en haillets noirs. Le Chevalier Sir John Johnson fut fait le super intendant de tous les départemens sauvages et son fils après sa mort. Mr de Lorimier père et fils inter-prètes et le fameux Youse capt de ce Département.

-----(N.D.L.R.) il manque ici une partie du texte...

pour s'en revenir à sa législature vaporeuse du Conseil Spécial. Il arriva à Québec à l'heure où les chantes du jour commencent à faire entendre leur voix et cette fois du moins les captis saluèrent le Paulet à défaut de sifflet comme en descendant, cela lui était arrivé.

Parmi les 20 ordonnances dont nous avons parlé il y avait celle de la judicature du Grand Juge Stuart qui bouleversait tout changeait les places de juridictions pour les mettre hors des centres, otait la Cour des Trois Rivières où elle avait toujours existée même du tems des français pour la mettre dans le village affamé mais breton de Sherbrooke ainsi du reste! La Ville des Trois Rivières devait donc être indisposée contre ces deux hommes qui semblaient frappés de vertiges et de diableries aussi quelques uns d'eux pendirent les Sirs Thomson et Stuart en effigie sur la côte très élevée qui donne sur le fleuve et d'où les passagers pouvaient très clairement voir gambiller les deux amis Pylade et Oreste au bout de la corde. Mais après que les deux pendus eurent été suffisamment asphixiés on les décrocha pour les mettre sur le bûcher c'est-à-dire
qu'il fut après la pendrerie
question de la plurerie...



triste vicissitude gouvernementale! Ces manifestations ne sont pas dans nos moeurs; ces belles choses nous viennent des Bretons.

Cependant Sir Paulett revenu à son moulinet législatif en chargea tellement la trémie de tant de projets d'ordonnance que le moulin se brisa et qu'il fallut renvoyer le meunier et les machinistes même chacun chez soi! Nous les y laisserons bien volontiers. Il y avait déjà longtemps que l'Honorable John Neilson de Québec avec quelques autres avait abandonné cet infâme tripot législatif où des hommes droits et censés ne pouvaient rien faire(1). Tout était imprimé dans la Gazette de Québec par autorité que personne ne lit et tout s'y faisant à huis clos la lumière de l'opinion publique ne put jamais pénétrer dans cet antre de hiboux.

Après le Conseil Spécial parut dans cet été un autre fléau: la mouche essoise et les vers à blé que depuis cette triste époque détruisent absolument tous les blés et endommagent les autres céréales! Tous les malheurs à la fois: Sir Paulett Thomson Durham, Colborne, les Rebelles, les bureaux d'enregistrement, les élections à coups de bâtons, les municipalités sous le contrôle de la tyrannie la police rurale, l'union des deux Provinces les vers, les mouches, les Suisses, Bibliques!!! Tous les maux à la fois! Pauvre Pays quelle trémeur n'éprouves-tu pas! O chambre des Mandataires du Peuple quels doivent être tes remords! Ta violence, ta déloyauté, ton ambition, voilà la plus grande partie de nos maux!!!

(1) "Conseil Paulett, malheurs, éboulis 1838"
(inscription dans la marge)



Qu'avions-nous pour nous défendre? La Gazette de Mr Nelson, le Canadien de Québec, le Times de Mr Waker, l'Ami du Peuple mais tous les autres soutenus par l'argent du Peuple et l'administration avaient l'oreille du maître! Les autres se perdaient au milieu des mugissemens de cet océan d'iniquité. Le Vrai Canadien nom d'un traité édité par un jeune Irlandais criait contre nous avec la meute. Il est vrai que le fantasque les flagella et que les autres ne fléchirent jamais le genou devant Baal Thomson et lui firent faire bien des insomnies d'Assuerus... Mais la seconde rébellion avait mis le comble à la folie de la première elle donna le coup de mort au pays!

En parlant du Pressentiment du Grand Jury de Québec qui signalait les pigeons comme une nuisance publique et suggérait une loi prohibant ce volatile, le Canadien rapportant ce trait: "à propos de bêtes si l'on prohibe les pigeons je ne vois pas pourquoi on n'y comprendrait pas aussi les Poulets...!"

A part cet emprisonnement de poulets nous n'avons à enregistrer cette année que des malheurs dont les souvenirs néfastes ne s'effaceront jamais de la mémoire: quos nulla oblivio delebit unquam... il y eut le 4 avril sur la Rivière de Maskinongé un éboulis épouvantable: les habitans du voisinage de cette rivière ayant entendu un grand bruit apperçurent le danger et n'eurent que le tems de se sauver pour n'être pas ensevelis dans les crevasses. A peine sont-ils à quelques stades du bord de la rivière qu'ils virent l'immense danger qu'ils avaient couru: de larges et profondes lézardes qui engouffrent leurs maisons et leurs autres bâtimens avec tous les bestiaux qu'ils contiennent. Un correspondant fait de cet éboulement



de plusieurs arpens de largeur sur une lieue de longueur un tableau affreux dans l'Ami du Peuple: "Qu'on se figure, dit-il, une forêt de hauts arbres déracinés, arrachés, jettés au loin par l'éboulement et plantés sur leurs branches, une rivière rapide et profonde desséchée dans un endroit, obstrué par un amas de 50 pieds de hauteur dans un autre, se répandant avec rapidité ensuite sur les terres basses environnantes, des maisons englouties et transportées en un clin d'oeil par les courans à plus de 20 arpens, des plantations bouleversées et croulées dans un précipice béant par la rivière refluant ses ondes à cause de ses engorgemens. Une odeur sulphureuse aggravait encore les désastres de l'ouragan.

L'Hon (1) Pothier de Montréal y perdit pour plus de \$ 14,000. L'eau monta à plus de 20 piés au dessus des toitures de ses moulins qui furent détruits; 200 érables furent aussi arrachés, dans cette effrayante trépidation de la terre causée par l'ébranlement des côtés.

A ce propos nous allons citer d'autres sinistres de cette nature que nous n'avons pas encore eu occasion de parler. A St Léon le Grand en juin 1833. un nommé Duplessis habitant les bords de la Rivière du Loup qui passe dans cette paroisse revenant un jour de ses bâtimens arriva tout effrayé à sa maison disant que la terre remuait sous ses pieds, les autres ne s'étant point aperçu de cette trépidation crurent qu'il éprouvait quelques vertiges. Cette idée l'effraya davantage et comme il était bon chrétien il alla à confesse le soir même de cette journée à son bon curé, Mr Delaunais. Il communia le lendemain l'avant veille de la catastrophe dont nous allons parler.

(1) "Eboulis, Maskinongé, St-Léon, Rigaud." (inscription dans la marge)



Le 10 juin le bon Duplessis était à sa maison vers les 5 heures du matin tenant son enfant dans ses bras pendant que sa femme était allée traire ses vaches qui étaient sur une pointe élevée et avancée sur la Rivière. Il y avait une croix ancienne plantée sur ce tertre culminant. Tout à coup un bruit se fait entendre la maison croule et s'enfonce avec la terre dans l'eau qui filtrait en abondance entre deux lits de terre et formait une marne trop molle pour porter la terre solide et pesante de la surface. Cette maison coula jusqu'à la hauteur des cheminées, tous les bâtimens de cette infortune furent aussi engloutis dans les cales souterraines qui s'étendirent à plusieurs arpens en superficie. La côte qui était sur le bord de la rivière recevait un écoulement dans la rivière se détacha de la terre sombrée et glissa si tranquillement dans la rivière que la croix ne fut point dérangée ni même la côte. La femme trayant ses vaches ne répandit pas même le lait de son vaisseau; mais son mari périt avec son enfant dans l'écroulement de la maison. Ils furent trouvés morts l'un et l'autre sous les solives.

L'écroulement fut si subit que l'infortuné Duplessis ne put sortir de sa maison et qu'on ne put rien sauver des débris. Son père qui était hors de la maison eut le bonheur de se sauver de ce désastreux accident. La femme qui était glissée avec la pointe de terre dont nous avons parlé fut sauvée ainsi que ses vaches par des voisins accourus au lieu de cette scène de malheurs. Une foule immense se rendait des paroisses même éloignées se rendaient de toutes parts pour être spectateurs de cette épouvantable excavation faite par la nature.

Dans la paroisse de St Augustin de Québec, un nommé Villeneuve eut sa maison écrasée par une avalanche en janvier 1803; neuf personnes y périrent. Un homme du même nom fut écrasé dans les décombres de sa maison dans la paroisse de Ste Anne de la Pérade.



Dans la Paroisse de Rigaud, près de la Montagne à deux milles de l'Eglise était une maison bâtie sur une hauteur qui avançait sur la Rivière à la Graisse occupée par un nommé Clément Brabant sa femme et un fils. Il y a peu d'années dans les derniers jours du mois de mai les vieilles gens dormant tranquillement pendant que leur fils était allé veiller furent tout à coup réveillés par une secousse terrible dont ils ne pouvaient se rendre compte; en mettant sa main hors de son lit le vieillard fut bien surpris de la mettre dans l'eau! Il veut sortir mais l'eau ayant soulevé la porte de la cave il tombe dedans; heureusement qu'il s'empêcha de caler avec ses bras et put monter au grenier d'où il cria de toutes ses forces; son fils arrivant il donna l'éveil (1) à tout le voisinage, qui accourut et put sauver ces pauvres vieilles gens. La côte éboulée dans la rivière s'y maintint, le lit s'éloigna et le courant respecta cette infortune.

On voit sur cette montagne de Rigaud une plate-forme sur sa cime qui forme des galets creusés en forme de sillons de charrue c'est pourquoi on appelle cette place la pièce de guérêts.

Sur la fin de 1840 parut à Montréal un journal Torie sous le nom de vrai Canadien nous avons dit ce qu'il était, en opposition s'éleva contre lui le Jean Baptiste mais comme deux coqs de race ils se tuèrent l'un et l'autre sans lâcher prise au bout de trois mois de combats acharnés.

Nous étions au tems des apparitions singulières lorsqu'un personnage entouré de prestige et annoncé par toute la Presse de l'Amérique comme un météore vint mettre en émoi tout le monde fashionable des Canadas. Cet homme qui faisait pâmer et engouait tous les importants des divers pays était Mr Alexandre Vattemare,

(1) "Le vrai Canadien Lef. B. 1840" (inscription dans la marge)



Parisien. Il allait par toute la terre proposant à tous les gouvernemens des échanges mutuels de toutes les productions disponibles des sciences et des arts. Il prétendait mettre en commun par ces échanges réciproques tout le superflu scientifique et littéraire des différentes nations et les mettre par là en relations amicales au moyen de ce foyer lumineux auprès duquel il prétendait les réunir.

Il fallait établir pour cela des instituts qui fussent chargés de recueillir et de recevoir ces échanges; on s'en occupa pendant quelque tems à Montréal, mais on ne continua point. On avait commencé avec trop de hâte et d'enthousiasme pour donner suite à un plan fort beau en théorie mais impraticable en pratique (1) pour la plupart des pays qui recevaient beaucoup sans pouvoir donner en échange. Les journaux de cette Province firent tant d'amphise, de phébus d'engouement pour annoncer Mr Vattemare qui, comme un autre Atlas allait porter tout les mondes sur ses épaules qu'il fut impossible de comprendre le but qu'il se proposait; ce ne fut que par une lettre que lui écrivit Sir Paulett Thomson en lui donnant les arrêts édicts, ordonnances anciens et nouveaux qu'on peut y entendre quelque chose.

Mr Vattemare le météore du 19e siècle reçut des adresses ronflantes de toutes parts; les uns voyaient dans ce plan merveilleux la réalisation du système de fusion générale du genre humain sur le terrain neutre des sciences de Laménais, mais de plus l'expansion universel du Christianisme: tel fut le quartier épiscopal, les autres y voyaient renaître des cendres de 1837. les restaurateurs de la liberté; tel fut le quartier patriote enfin il n'y eut pas jusqu'au fougeux Hérald qui y vit bien clairement l'accomplissement de son rêve de sang canadien...

(1) "Alex. Vattemare 1840" (inscription dans la marge)



Tout le monde y vit donc comme dans l'habit d'Arlequin la couleur qu'il voulait, mais personne ne se douta qu'il ne fut dupe d'un vrai charlatanisme - comme nous le pensons.

Cependant quelques jours après son arrivée à Montréal et au plus haut de sa gloire Mr Alexandre Vattemare descendit de la nue sur le théâtre comique avec la moitié de son nom c'est-à-dire qu'on ne le nommait plus que Mr Alexandre sans doute pour ne pas détruire tout à coup le charme et le Prestige... il donna une belle couleur à ce nouveau rôle mais ce ne fut toujours que le rôle comique avec celui de ventriloque. Dans la Comédie des fourberies et des rires de Nicolas, Mr Alexandre remplit sept rôles de caractères tout à fait opposés mais avec une telle exactitude et vérité, dit le Vrai Canadien du 24 décembre, qu'il pouvait défier l'oeil le plus fin et le mieux versé (1) dans la comédie de s'en apercevoir.

"La réputation de Mr Alexandre, continue le même journal, comme Ventriloque est décidément établie et tout à fait extraordinaire. Sa vivacité à changer de vêtements, revêtir par exemple la parure d'une vieille hargneuse et reprendre celle du Muguet ou de la Soubrette est aussi prompt que la parole: il court, il vole et passe d'une coulisse à l'autre sans être aperçu."

On n'a plus entendu parler depuis de ce Mr Alexandre Vattemare ventriloque et échangeur universel si ce n'est qu'il a été négligé dans son plan par les choses législatives de sa patrie et qu'il (2) néanmoins réussit à faire remettre plusieurs échantillons et lois au gouvernement américain par les autorités de la France suivant les rapports de 1842.

(1) "Sir Paulett devenu Baron
Cendres de Napoléon 22 décembre 1840" (inscription dans la marge)

(2) Il manque probablement un mot "a" (n.d.l.r.)



Après la farce du Sieur Ventriloque, il en fallait un autre d'un ordre supérieur car il y a progrès dans le 19e siècle: Sir Paulett Thomson dont l'administration était basée comme il en est dit partout, sur la fraude et la corruption dans toute sa hideuse difformité fut créé par la Reine Baron de Sydenham de Toronto et Lord et Pair d'Angleterre...! Sic itur ad astra: c'est ainsi qu'on va à Corinthe et qu'on se livre aux astres...!!!

Les cendres (...) (1) sont rapportées de Ste-Hélène à Paris, par le Prince de Joinville avec les deux Frégates la Belle-poule et la Favorite qui partirent de l'île Ste-Hélène avec les restes de l'homme immortel le 18 oct. et arrivèrent le 22 décembre 1840. L'entrée des cendres du grand homme dans un magnifique sarcophage fut aussi pompeuse que celle qu'il fit de son vivant de l'Ile d'Elbe à Paris le 20 mars 1815. L'aurole d'une gloire impérissable dans les âges du monde couronna toujours mains une fois cet homme du destin ou plutôt de la providence. L'abbé Coquereau qui faisait partie des passagers à Ste-Hélène a donné une brillante narration de cette translation intitulée: Souvenirs de Ste-Hélène.

Le 21. décembre l'Angleterre célébrait avec pompe et allégresse la naissance d'une Princesse née du mariage de la Reine Victoria avec le Prince Albert. Elle porte le nom de sa mère.

Cependant le Conseil Spécial qui comme Merlin ou le:
Bienheureux Vandéri dont la fertile plume
Peut tous les mois sans peine enfanter un volume

(1) Il manque probablement un mot "de Napoléon" (n.d.l.r.)



Continuait à inonder le pays d'ordonnances vexatoires ou inutiles puisque l'union étant proclamée il aurait dû laisser de l'ouvrage à faire au Parlement-uni.



Continuait à inonder le pays d'ordonnances vexatoires ou inutiles puisque l'union étant proclamée il aurait dû laisser de l'ouvrage à faire au Parlement-uni.



CHAP. XIII

Le 19. avril 1840. le Coadjuteur de Montréal Mgr Bourget adressa la circulaire suivante à tout le Clergé du Diocèse de Montréal: "C'est avec la plus profonde douleur que je vous annonce la mort de Mgr Jean-Jacques Lartigue 1er Evêque de Montréal, qui vient de décéder à l'Hôtel-Dieu de cette ville. Sans m'arrêter ici à déplorer la perte immense que vient de faire ce nouveau Diocèse qui avait encore tant de besoin des qualités éminentes qui brillaient dans son digne Fondateur parce que vous la ressentez autant que moi, je vous invite à joindre vos prières aux miennes pour le repos de son âme. Je vous exhorte à lui faire chanter un service solennel dans votre église au plutôt possible; et comme la plupart des églises de ce Diocèse sont enrichies (1) des indulgences attachées au chemin de la croix qu'il a cherché à établir partout, vos paroissiens ne manqueront pas de sentir la convenance de les lui appliquer."

"Les obsèques du Vénérable Défunt se feront jeudi prochain à la cathédrale vers les 9 heures du matin vous y êtes invités.

(signé) Ignace Ev. de Telmesse
A. F. Truteau, Ptre, Sec."

Nous donnerons à l'article des obituaires les détails de cette lugubre cérémonie qui excita de vifs regrets dans tout ce Diocèse et dans le pays en général à raison des talents, des vertus et des travaux utiles de l'illustre défunt l'un des premiers hommes du pays sans contredit.

(1). "Mgr Bourget 2d Ev. de Montréal le 23 avril 1840"
(inscription dans la marge)



Mgr Bourget fit sa prise de possession du Diocèse le jour même de l'inhumation de son prédécesseur, 23 avril 1840. et donna immédiatement son mandement d'intronisation qui n'offre rien de nouveau mais de formule ordinaire si ce n'est qu'il nous apprend que l'Evêque défunt avait fondé une messe à perpétuité pour se dire tous les jours à la Cathédrale pour tous les pasteurs et les fidèles de ce Diocèse auxquels il recommande de s'y tenir, en disant, chaque jour, le matin un pater et un ave à cette intention.

Ce jeune Evêque d'un zèle ardent et d'une piété éminente entreprenait une foule d'établissements nouveaux ne dut point laisser tomber ceux qui avaient été formés par son Prédécesseur qu'il vénérât tant; je veux parler ici en particulier de la retraite annuelle pastorale qui avait été mise en pratique l'année précédente avec tant d'heur et d'édification. Il annonça cette seconde retraite publique par une circulaire du 4 août pour être ouverte (1) comme l'autre au Collège de Montréal le 19. du même mois et aussi comme l'autre aux soins généreux du Séminaire de cette ville. Cette circulaire est frappée au coin de la plus fervente piété et d'une douceur tout à fait caractéristique de ce pieux Evêque. Comme nous l'avons dit l'évêque supplie dans ces occasions solennelles autant qu'il peut aux Synodes et aux conférences en faisant venir chez lui avant l'ouverture de la retraite son clergé chez lui pour prendre en considération et décider les affaires importantes de discipline: ce qu'il fit cette année à 10. du matin du jour de l'ouverture et depuis pendant la retraite.

(1). "Les Mélanges - Retraite - 1840." (inscription dans la marge)



Dans cette retraite il fut question de l'établissement d'un journal ecclésiastique; un comité composé des personnes suivantes fut nommé pour discuter de cette affaire savoir MM. Kelly, curé de Sorel Président, Bonin de Ste Scholastique, Secrétaire, Paquin de St Eustache, St Germain de St Laurent, Jean Caron de Beauharnois, Ginguet de St Charles, maintenant Rédacteur de ce journal, Laroque de St Hyacinthe, Gagnier de St Henri et Morin de Lachenaie décidèrent de l'établissement qu'ils confièrent à la direction des Prêtres de l'Evêché. L'assemblée nommant ce Comité avait été Présidée par Mr Manseau Grand Vicaire et Chanoine et le Secrétaire fut Mr Ducharme curé de Ste Thérèse.

Ce journal sous le nom de Mélanges Religieux commença ses opérations par la publication des prédications de Mgr de Nancy qui présidait une retraite pour la ville de Montréal. Cette publication portait le titre de Prémices des Mélanges et fut très élégamment conduite par Mr Prince chanoine qui a été le 1er Rédacteur de ce journal.

Nous donnons les noms et le souvenir de cette Retraite comme nous avons fait pour l'autre. Mr Billeaudèle (1), Directeur des Ecclésiastiques du Petit Séminaire établi en cette année au Collège de Montréal fut le prédicateur distingué de cette retraite et l'on peut dire que quoiqu'il n'y fut nullement préparé, car on attendait pour la prédication Mgr de Nancy il étonna par la facilité, l'onction, l'à propos et la solidité de ses discours. Comme le P. Chasel des larmes coulèrent en abondance et fréquemment des yeux de ses auditeurs. Mr Billeaudèle était exercé en France à ces sortes de retraites.

(1) "Indulgences 1840" (inscription dans la marge)



Quelques jours après cette retraite, le 9 sept., Mgr donna le pouvoir à ses prêtres de bénir des croix, chapelets, médailles et autres objets de dévotion et de leur appliquer les indulgences suivant un indult de Rome en date du 31. mai de cette année. Ces indulgences sont détaillées dans deux feuilles dont l'une vient de la S Congrégation de la Propagande pour les Indulgences dites des apôtres et l'autre est extraite du Rituel du Belley et ce sont pour les indulgences de Ste Brigitto. Cette permission fut accordée pour un an et a été renouvelée depuis jusqu'à présent pour être exercée comme à la cathédrale les jours des grandes fêtes.

L'Evêque ne doute pas que la dévotion du chapelet ne ranime la piété des fidèles. J'ai cette ferme confiance que si nous prêchons avec zèle le Rosaire nous pourrions purger ce diocèse des erreurs damnables que des Etrangers y veulent introduire et ramener les bonnes moeurs comme a fait St Dominique. Les Curés jouiront des pouvoirs (1) accordés par ce mandement en faveur des Congréganistes du Rosaire pendant dix ans ou jusqu'à sa mort si elle arrivait avant cette époque."

Il annonce aussi dans ce mandement que Mgr de Nancy Primate de Lorraine qui n'avait pu se rendre des Etats Unis où il était depuis quelque tems, à la Retraite pastorale dont nous venons de parler, allait enfin se rendre au pays pour y donner sur plusieurs points des retraites aux laïcs.

Le 25 de novembre le même Prélat nous donna une circulaire dans laquelle il rend compte de sa visite dans les Missions de l'Otawa, nous en avons parlé. Le 21 une nouvelle adresse de sa

(1) "Mgr de Nancy 1840, tableau 1840"



part pour nous dire qu'il faut faire ériger nos paroisses en vertu d'une ordonnance passée par le Conseil Spécial à cet effet, et de plus il annonce qu'il va créer un Chapitre pour sa cathédrale le 21. janvier 1841.

Il termine en demandant notre opinion sur les assemblées qu'on appelle bals; et semble dire que n'étant pas mauvaises en soi il vaudrait mieux les tolérer en les isolant des dangers ordinaires par la présence des parens et la manière de s'y tenir soit en y allant ou revenant voir pendant l'assemblée.

Nous allons donner maintenant le tableau des ordinations et de l'obituaire de 1840.

Ordonnés Prêtres en 1840. MM

Edouard Parent vicaire de la Pointe aux Trembles de Québec,
chez le vénérable Mr Poulin de Courval

J.B. Côté, vicaire de Lislette de Québec

André Amable Marcoux vicaire de St Gervais

Antoine Proux vicaire de Berthier de Montréal

Joseph Baret vicaire de Chambly chez Mr Migneault

Henri Dionne vicaire de Madawacka de Québec

John M'Donald (1) du Diocèse de Charlottetown

Joseph Duquet Directeur du Petit Séminaire de Ste Thérèse

Charles Tardif vicaire du Cap Santé chez Mr Gatien

Eustache Picard Montréal

Cyprien Lebel vicaire de Yamachiche chez Mr Dumoulin

Jos. Octave Fortier mort à la Grosse Ile comme nous l'avons dit
en parlant de ce Lazaret

Léandre Tourigny vicaire de la Rivière du Loup chez Mr Lebourdais

Enfin Jean Noel Guertin vicaire de Nicolet chez Mr Leprohon

(1) "Mort de Mgr M'Donell 1840" (inscription dans la marge)



L'obituaire de cette année nous offre des pertes immenses dans l'Eglise et dans l'état par la mort d'hommes précieux par leurs talents transcendants, leurs travaux étendus et leurs qualités éminentes.

Le premier que la mort frappa fut l'illustre et grand évêque de Kingston Mgr Alexander M'donell mort à Dunfries en Ecosse le 14 janvier 1840. à l'âge avancé de 78 ans et 7 mois. Il était né dans cette ville le 17. juillet 1762. dans (...) (1) famille dont le nom seul est une illustration. Ses goûts ayant été dirigés vers la religion, il fit ses études dans le collège écossais de Valladolid en Espagne, fut ordonné prêtre le 16 février 1787. Il arriva en Amérique en 1803. avec un corps nombreux de Montagnards d'Ecosse nommé le Glengary. Il alla s'établir dans le Haut Canada près des frontières du Bas dans un Township en bois debout où ses montagnards s'établirent et ce poste hérita de leur nom de Glengary; c'est aujourd'hui un endroit florissant. Mr M'donell y fit bâtir une superbe Eglise sous le vocable de St Raphaël; elle est desservie aujourd'hui par Mr John M'Donald.

Il fut nommé Evêque de Rhésine, Part Inf suffragant, Auxiliaire et grand vicaire du Diocèse de Québec pour tout le Haut Canada, par le Pape Pie VII, le 12 janvier 1819 et fut sacré sous ces titres par Mgr Plessis, dans l'Eglise des Ursulines de Québec le 31. décembre 1820. Le Haut Canada ayant été érigé en évêché indépendant par le Pape Léon XII. le 17 janvier 1826. sous le titre de Régio-polis ou de Kingston, Mr M'Donell fut pourvu aussitôt de cet Evêché. Il eut d'abord pour Coadjuteur sous le titre d'Evêque d'Amiclès Mgr Thomas Weld qui, ayant été promu

(1) Il manque probablement un mot "une" (n.d.l.r.)



au Cardinalat, résigna son titre de Coadjuteur et fut remplacé par Mr Rémi Gaulin curé par intérim du Sault au Récollet, natif de la cité de Québec et consacré sous le titre d'Evêque de Trabaca en Numidie par Mgr Lartigue dans son Eglise de St Jacques en mai 1833. C'est lui qui a remplacé Mgr M'donell à sa mort, en février 1840.

Mgr M'donell était allé dans la Grande Bretagne pour les intérêts du Canada jouissant malgré son grand âge d'une santé robuste et des facultés les plus pleines de l'esprit. Malheureusement cette séparation de son cher troupeau devait être éternelle pour ce monde du moins. Il visita plusieurs fois les Dignitaires de l'état en Angleterre et en fut bien accueilli; vécut dans l'intimité même de quelques-uns particulièrement du bon Lord Gosford qui écrivit plusieurs Lettres en Canada sur son vénérable ami l'Evêque M'donell au Dr Ralph et Manahan. Il s'était fait donner tous les détails de sa maladie et de sa mort par le Rév. W. Reid curé catholique de Dumfries son ancien compagnon de Collège à Valladolid il y avait justement 60 ans lorsqu'il alla loger chez lui pour y mourir cette année. Ce fut Mr Reid lui même qui l'administra dans ce moment dernier.

Son corps fut renfermé dans un cercueil de plomb et enterré dans la chapelle de Ste Marie d'Edimbourg capitale de son pays natal où il avait été apporté de Dumfries à Edimbourg sur un char funèbre conduit par six chevaux magnifiquement enharnachés, une longue procession d'hommes vêtus de noir portant des crêpes et des pleureuses suivaient le char funèbre à la suite de laquelle venaient six carosses remplis d'ecclésiastiques qui marchaient à la file. L'appareil funèbre et le catafalque furent d'une pompe supérieure. Les Evêques de Carcelthers et Gillis de Greenock et une foule immense assistèrent à cette lugubre cérémonie. Ce fut Mgr Murdock Evêque d'Edimbourg qui fit l'oraison



funèbre du grand Prélat. Le cercueil de plomb fut placé dans un sarcophage de chêne qui fut descendu dans un caveau immédiatement placé sous le sanctuaire de la Chapelle du Couvent de Ste Marie occupé d'abord par la communauté des Soeurs de Ste Marie Marguerite et ensuite par les Soeurs de l'ordre de la Présentation.

"Mgr Scott dans une lettre qu'il adresse à Mgr Gaulin lui dit que Mgr M'donell était très respecté en Ecosse et que les catholiques comme les protestans résolurent simultanément de lui faire ensemble de brillans obsèques.

Dans la même année une assemblée tenue à St Raphaël de Glengary, présidée par le respectable Mr Yo M'gillis, dans laquelle il fut résolu de faire venir les cendres de l'illustre défunt pour les déposer dans la grande Eglise de St-Raphaël qu'il a fait bâtir et qui a le fondateur du vaste territoire de Glengary comme nous l'avons dit; et de lui élever un monument digne de lui.

Jamais homme ne fut plus conciliant ni plus libéral: il était adoré des catholiques et les protestans avaient pour lui une confiance et une vénération toute spéciale. Très versé dans les hautes sciences et la politique il avait une influence considérable sur l'administration coloniale; cette savante diplomatie qui le rendait l'oracle des ministériels même ne prenait rien sur ses devoirs spirituels et la méditation journalière: je l'ai vu moi même en méditation à 4 du matin jusqu'à 5. dans ses voyages même. Une douceur inaltérable, un accueil facile, prévenant, expansif, une candeur admirable, une simplicité de moeurs patriarcales et plus que cela vraiment épiscopales en faisaient un homme du premier mérite.



Enfin rien ne fait mieux l'éloge de ce grand évêque que l'intérêt que lui portèrent ses nobles et nombreux amis tant en Ecosse qu'en Canada avant comme après sa mort.

Une perte plus grande pour nous et non moins sensible pour l'Eglise du Canada fut celle de Mgr Jean Jacques Lartigue premier Evêque de Montréal et fondateur des magnifiques établissements de St Jacques. Le vertueux Prélat après une agonie de plusieurs jours qui fit mourir en détails plusieurs parties de son corps, sans blesser sa raison rendit son dernier soupir dimanche le 19. avril 1840. qui était le jour de Pâques, à une heure après midi dans les bras de son Coadjuteur et des prêtres de l'Evêché qui ne le quittaient pas, à l'Hôtel-Dieu où on l'avait transporté pour y recevoir des soins plus actifs et plus convenables à sa maladie.

Mgr Lartigue était né le 20 juin 1777. dans la ville de Montréal du mariage du Sr Jacques Lartigue médecin et de Dame Marguerite Chevrier, famille distinguée, instruite et d'une grande piété. Mad. Lartigue était soeur du vénérable Grand Vicaire Chevrier de St Denis. Né après plusieurs années de mariage il fut regardé comme un autre Jean Baptiste en un jour de prières. Aussi dit on à cette occasion que Mr Thavenet prêtre alors du Séminaire de Montréal prêchant le panégiriste de St Jean Baptiste fit un portrait frappant du père et de la mère du jeune Lartigue. Cette anecdote inédite m'a (...) (1) racontée par plusieurs personnes de Montréal qui avaient été frappées de l'identité des portraits.

(1) Il manque probablement un mot "été" (n.d.l.r.)



Il fit ses études avec éclat au Collège de Montréal: sa classe fut le 1^o qui eut un cours complet des hautes sciences avant lui on allait achever son cours à celui de la capitale.

Ayant achevé son cours d'études en 1793. il se fit clerc avocat chez successivement chez Mr Foucher et Joseph Bédard avocats célèbres de Montréal. Il fit des progrès prodigieux dans ce nouveau genre d'études qu'il fit servir ensuite à la défense de la religion. Mais le monde n'était pas digne de lui et la régularité de sa vie lui mérita la grâce de sa vocation à l'état ecclésiastique. Voici un trait de sa délicatesse: pendant qu'il suivait son cours de droit il s'était lié d'amitié avec un jeune clerc avocat, protestant, doué de beaucoup de talents et qui montrait beaucoup de réserves habituellement et jusque là; mais un jour qu'ils se promenaient tout deux autour de l'Hôtel dieu la conversation tomba tout naturellement sur les religieuses qui l'administrent et par leurs soins charitables les services qu'elles rendent à l'humanité souffrante, il arriva au jeune protestant qu'il regrettait une seule chose: c'était de voir que ces bonnes religieuses ne se mariaient point; et qu'il leur était impossible de vivre ainsi sans libertinage... Vous me prenez donc aussi moi même pour un libertin puisque je ne suis pas marié, répliqua t il avec vivacité!

Dégoûté du monde et de ses prestiges il se présenta à Mgr Deneau qui lui donna la tonsure le 23. sept. 1797. le jour même que ce Prélat qui résidait à Longueuil faisait son entrée épiscopale dans l'église de l'évêché de Québec après la démission de Mgr Hubert le 1 sept. 1797. Les MM. de St-Sulpice demandèrent le jeune Lartigue à Mgr Deneau pour professer à leur collège et faire sa théologie sous ces maîtres



habiles. Une étude trop opiniâtre le jetta en 1799. dans une maladie grave qui dura très longtemps.

Mgr Deneau se l'attacha à cause de sa santé comme Secrétaire, le fit sous diacre le 30 sept. 1798. Diacre l'année suivante et alla lui conférer la prêtrise à St Denis chez Mr Chevrier oncle de Mr Lartigue le 21. sept. 1800. Son aptitude extraordinaire à l'expédition des affaires le rendit si utile à Mgr Deneau qu'il ne voulut jamais consentir à s'en séparer avant sa mort qui arriva en 1806. Quoiqu'il eut demandé plusieurs fois la permission d'entrer au Séminaire de Montréal. Mgr Deneau l'avait plusieurs fois recommandé à son Coadjuteur Mgr Plessis comme un sujet rare. Aussi ne le négligea-t-il pas.

La mort de Mgr Deneau lui ouvrit la porte du Séminaire. Il y fut reçu à bras ouverts comme un membre précieux le 22 février 1806 et agrégé l'année suivante. Il y resta jusqu'en 1821. où il devint Evêque de Telmesse en lieu suffragant auxiliaire et grand vicaire de Québec pour le District de Montréal le 21. janvier 1821. Au séminaire il était distingué parmi les hommes les plus instruits qui habitaient cette maison; il était l'âme de toutes les entreprises difficiles; il parcourait sans cesse la ville et les campagnes pour rappeler au devoir les plus grands pêcheurs; sa charité était sans borne comme son zèle. Ses prédications fréquentes attiraient la foule au temple. Il prêcha dans toutes les campagnes, accompagnant fréquemment les Evêques dans leurs visites pastorales.

Pendant la guerre de 1812. un certain avocat anglais de Montréal ayant essayé de persuader aux milices incorporées qu'on ne devait pas les retenir au delà d'une certaine époque, elles menacèrent de se débander dans le tems même du plus fort de la



guerre ce qui aurait causé un malheur épouvantable et peut être la perte de la colonie. Le Gouverneur Prévost l'idole des Canadiens français en parla à Mr Roux Supérieur du Séminaire qui y députa aussitôt Mr Lartigue. Il parla avec cette force d'autorité et de caractère qui est toujours écoutée il ramena parmi les milices cet esprit d'ordre et de loyauté qu'on avait essayé de leur ôter. Il est malheureux qu'il ne prit pas de bonheur la même marche il eut fait éviter les folies de 1837. et le fit trop tard l'orage était formée: c'est une ombre dans son magnifique tableau.

L'on sait qu'en 1818. et avant quelques agens secrets engagèrent les ministres anglais à s'emparer des biens du Séminaire de Montréal comme ils avaient fait de ceux des Jésuites, Mr Lartigue fut Député par cette maison pour aller défendre ses droits si bien développés dans l'ouvrage du savant Mr Roux; il alla en France s'étayer de l'opinion des meilleurs jurisconsultes. Il eut une opinion favorable de la part de 12 célèbres avocats à la tête desquels était Mr Dupin et revint à Londres plaider sa cause devant les Ministres avec un aplomb et une force qui leur en imposa aidé de plus du Mémoire énergique que donna Mgr Plessis à l'appui de cette cause comme nous avons dit Mgr Plessis avait une influence très importance auprès du ministère après la belle conduite de ses diocésains pendant la guerre. Mgr Lartigue reconnut bien que son Mémoire lui avait infiniment aidé aussi disait-il plus tard lorsqu'on revint à la charge un an après la mort de Mgr Plessis on voit bien que ce grand homme n'y est plus. Les deux hommes de talents très supérieurs s'estimèrent même cordialement quand ils se connurent bien par ce voyage qu'ils firent ensemble en partie. Aussi Mgr Plessis qui projetait le démembrement du Dicoëse de Québec beaucoup trop vaste pressa-t-il à Rome des bulles en faveur de Mr Lartigue



qu'il destinait au District de Montréal; elles sont du 1 fév. 1820. Mais Mr Lartigue ne voulant point accepter cette dignité sans une permission de son Supérieur ni un ordre formel de la Cour de Rome ce ne fut que le 21. janvier 1821. qu'il put être sacré Evêque de Telmesse en Syrie pour le Gouvernement spirituel du District de Montréal en attendant que le Gouvernement anglais voulut en approuver l'érection canonique en Evêché.

Nous avons dit les obstacles qu'éprouva le grand Evêque et comment il sut les vaincre. La séparation de son District en évêché indépendant réunit tous les esprits et il est remarquable qu'il eut le bonheur presque unique de vivre assez pour voir consolider tant d'entreprises importantes: à sa mort il put dire j'ai tout fait les choses et les lieux mêmes où elles sont. La mort de Mr Tabeau lui avait porté un coup terrible en le privant d'un Coadjuteur nécessaire mais il en trouva un autre dans la personne de Mr Bourget. Ce respectable Mr Tabeau avait ses bulles d'Evêque de Spiga, son remplaçant était Evêque de Telmesse comme l'avait été Mgr Lartigue.

"Convaincu, dit l'Auteur anonyme que nous soupçonnons être Mr Prince, qu'il allait bientôt quitter et vit arriver le terme de son séjour ici bas avec calme et fortitude. Il donna ses derniers et impérissables conseils, demanda les secours de la religion le viatique des mourans, ce gage si doux de l'immortalité: puis ce vénérable pontif bénit ses assistans, les communautés religieuses, les prêtres de son diocèse et son Diocèse tout entier. Ce furent Mgr Bourget son Coajuteur et Mr Quiblier qui l'assistèrent dans cette circonstance solennelle. De ce moment il ne tint plus à la terre déjà sa vue était éteinte, ses mains et ses pieds étaient (...) (1) il n'y avait plus que

(1) Il manque probablement un mot (n.d.l.r.)



son esprit qui conservait son action et son coeur qui palpitait. Le malade conserva néanmoins sa demie existence pendant huit jours jusqu'au jour de Pâques où il rendit le dernier soupir 19 avril."

Sa mort fut un jour de deuil pour tout le diocèse et changea la joie de nos solennités paschales en accens de douleur. Les devoirs funèbres furent accomplis avec un élan d'humanité (1) qui proclamait bien haut le mérite de l'illustre mort. Il y eut chapelle ardente à l'Hotel dieu pendant les deux premiers jours, le 3e on transporta le corps à l'église paroissiale où la tenture et le catafalque furent magnifiques tels qu'on n'en voit pas de plus beaux en Europe ajoute Mr Marconnay Editeur alors de l'Ami du Peuple. Le service fut chanté pontificalement par Mgr Bourget, Mr Quiblier fit l'éloge du défunt. Après l'absoute le convoi se dirigea vers St Jacques où furent déposés les vénérables restes de l'évêque fondateur. Le jeudi 4e jour fut chanté le 3e service par Mr Sauvage du Séminaire. Le Coadjuteur fit aussi mention des détails édifiants de la vie privée du vénérable Pontif."

"Avec les cérémonies ordinaires la dépouille mortelle du grand Evêque descendue dans la voute sous le sanctuaire, en face du maître-autel: là repose le 1er Evêque de Montréal que l'histoire placera dans un rang bien élevé parmi les pontifs qui ont illustré la chaîne épiscopale sur ce continent et même sur celui de l'ancien." A l'anniversaire Mr Charles Laroque curé de l'Acadie fit une 3e oraison funèbre de Mgr Lartigue. Il y eut dit Mr Marconnay dans ces divers services un dies irae chanté en musique de la plus grande beauté par les élèves du Collège.

(1) Probablement humanité (n.d.l.r.)



La notice biographique et les oraisons funèbres ont été imprimées en partie en un pamphlet chez Mr Perault 1841. Parmi les Prédicateurs célèbres dont s'honorent aujourd'hui la France on signale un Mr Lartigue que nous pouvons regarder comme proche parent de celui ci: car le père de Mr Lartigue était un français venu directement de France où il avait laissé de nombreux parens. "D'ailleurs son éloquence mâle et nerveuse dit le journal l'Univers, sa logique puissante et serrée entraîne, subjugué électrise l'auditoire. Un débit animé, plein d'action et de chaleur qu'animent visiblement une foi vive, une charité ardente, la soif du salut des âmes etc forment le caractère de l'éloquence du grand évêque que nous regrettons et par là encore (1) on peut bien les reconnaître comme proche parent.

Monsieur Jacques Guillaume Roque, grand vicaire du Séminaire de Montréal mourut dans cette communauté le 3 mai, à l'âge de 79. ans et dans la 55e année de sa prêtrise. Nous avons déjà parlé de ce vétéran de la milice sacrée à l'occasion de sa 50e en 1835.

Nous allons rapporter ici ce que les Mélanges religieux disent de ce vénérable vieillard:

"Au sortir de sa retraite de St Sulpice de Paris Mr Roque fut envoyé d'Angers dont il était Directeur lorsque la révolution française vint l'arracher à ses utiles fonctions. Emprisonné et ensuite déporté pour la foi il fut accueilli avec une tendre bienveillance par l'illustre Evêque d'Oronse en Espagne. Ce St Prélat honora Mr Roque de la confiance la plus

(1) "Mr Roque 3 mai 1840." (inscription dans la marge)



entière et ne vit qu'avec un vif regret son départ pour Montréal en 1796. Feu Mgr Duclos sous lequel était Mr Roque au Séminaire en Canada est bien propre à vérifier cette parole. Chargé pendant dix ans de la direction de l'Hotel dieu et du ministère à la paroisse il se fit vénérer de tous par sa piété; son zèle, la clarté de ses instructions, la solidité et l'étendue de ses connaissances."

Il fut chargé de la direction du Collège depuis 1806 à 1828. qu'il y fut remplacé par le Supérieur actuel du Séminaire Mr Quiblier. Il aimait tous ses élèves comme ses enfans et nous avons décrit la fête splendide qu'ils lui firent à sa 50e pour lui témoigner leur respect, leur amour et leur reconnaissance.(1) Pendant 34 ans il exerça les fonctions de grand vicaire. Les Evêques, les prêtres et les fidèles sont tous unanimes à reconnaître le mérite supérieur de cet excellent homme.

Depuis que son grand âge et des attaques fréquentes de paralysie l'eurent forcé d'abandonner le collège, il s'employa avec zèle et succès au ministère dans la Congrégation N.D. et la paroisse. La messe, la récitation du bréviaire, l'adoration du St Sacrement absorbaient tous ses instans jusqu'à sa mort. Il refusait tous les soins exceptionnels et mourut plein de mérites et tous les secours de l'église dans la matinée du dimanche le 3 mai 1840. Mgr Plessis et Mgr Lartigue avaient une confiance extraordinaire dans cet homme de Dieu.

Mourut à la Malbaie dont il était curé Mr Bernard Benjamin Decoigne à l'âge de 46 ans. Mr Decoigne avait été ordonné en 1819. et fait vicaire chez Mr Paquin curé de l'Acadie. En 1824. il fut curé de la Malbaie. Gay, aimable et bon curé, Mr Decoigne est cité pour sa charité et ses aumônes.

(1) "Mr Decoigne 1840" (inscription dans la marge)



Mr Joseph Gagnon curé de la Ste Famille dans l'Ile d'Orléans qu'il desservait depuis très longtemps avec zèle et beaucoup de succès mourut dans cette paroisse le 12 novembre à l'âge de 77. ans et avait été ordonné en 1787. Mr Gagnon était plétorique et par conséquent il fallait qu'il mena une vie très frugale car avec le contraire on ne va pas loin dans le voyage de la vie surtout ayant un tempérament comme le sien. Mr Gagnon était bon voisin, d'un accueil facile, d'une conversation agréable, expansive, et surtout c'était un bon prêtre.

L'état civil perdit aussi dans cette année des citoyens très recommandables par leur situation dans le monde, leurs talents et leurs qualités sociables. Le 1er que la mort frappa (1) au milieu d'une brillante carrière fut l'Honorable Andrew Stuart avocat de Québec et Solliciteur Général de la Province et frère de l'H. James Stuart juge en chef. Il mourut dans la Capitale le 24. février 1840 à l'âge de 54 ans, d'une inflammation qui dura 5 jours. Les funérailles se firent dans l'Eglise anglicane de Québec avec une pompe très remarquable.

Le Barreau de Québec et des Trois Rivières porta le deuil pendant six semaines et vota une adresse d'approbation de la conduite de l'H. défunt et de condoléance à son fils. On fit imprimer dans tous les journaux ces procédés honorables à la mémoire de Mr And. Stuart. L'Editeur du Fantastique de Québec eut la spirituelle précaution de faire lithographier le portrait de Mr Stuart dans un album qu'il édite sous la date de mars 1840.

(1) "And. Stuart - Mr Benoit 1840" (inscription dans la marge)



Mr And. Stuart était un orateur brillant et plein de véhémence tant au barreau que dans les harangues populaires et dans la tribune législative qu'il occupa pendant bien des années. C'était un homme d'une indépendance parfaite des partis: sa politique fut celle d'un vrai sujet anglais; aussi l'Orateur Papineau le craignait-il quand il se déchainait comme un lion rugissant contre ses aberrations parlementaires; mais sa voix était étouffée par celle des maniables de la Chambre.

A St Hyacinthe mourut le 7 janvier à l'âge de 81 ans Mr Charles Benoit ancien membre de la Chambre d'Assemblée du Bas Canada. Mr Benoit résidait à St Hyacinthe depuis 60 ans où il exerçait le commerce, en sorte qu'il avait vu à sa mort naître ce beau village, développer ses ressources en commerces, manufactures, sciences, arts et métiers par l'impulsion que lui donna (1) le vénérable Mr Girouard fondateur du collège, couvent et Mr Crevier fondateur d'un hopital pour les pauvres malades; banque, cour de justice, prison, marché public, grande population et site très avantageux sur les bords de la Rivière Masca rendent Girouardville nom mérité de Mr Girouard une ville plus importante que beaucoup d'autres places qu'on décore de ce nom dans les Etats Unis et ailleurs. Mr Benoit était un fervent catholique et la chambre n'a pas opéré contre sa foi comme sur bien d'autres.

L'intéressant et infortuné Edouard Etienne Rodier, avocat de Montréal et membre de l'ex chambre qui avait donné dans tous ses travers en fut aussi la victime. Exilé de lui même aux Etats pour laisser passer le premier orage de rebellion qu'il avait soufflé avec tant d'autres il revint en Canada avec permission du Gouverneur auquel il avoua ses torts et fit des promesses pour l'avenir et alla s'établir à l'Assomption, beau

(1) "E. Rodier, Hamel 1840" (inscription dans la marge)



village au nord du fleuve et peu distant de Montréal, pour y vivre dans la tranquillité et abandonner la houle révolutionnaire; mais ce ne fut pas pour longtemps car il y mourut de chagrin et d'infirmités occasionnées par son voyage pénible. Les démarches auprès du gouvernement firent croire à ses partisans qu'il les avait trahis: il désavoua avec force cette supposition odieuse toute contraire à ses sentimens nobles et francs, ses talens et sa conduite ouverte.

L'âge eut muri ce caractère impétueux et à grandes ressources; il est mort trop jeune pour sa gloire il n'avait que 34 ans. Il fut administré par Mr Frs Labelle curé de l'Assomption et mourut en bon chrétien le 8 février.

Le 23 mars mourut dans une tournée judiciaire à Leeds l'Hon. J. Hamel avocat général et juge Président de la Cour d'Enquête du District de Québec. Mr Hamel était très spécialement attaché à l'Eglise catholique qu'il honorait par une conduite honnête, des sentimens nobles, des talens solides, un jugement sain et un coeur tout canadien. Mr Hamel défendit les fabriques attaquées (1) en 1831 par le bill monstre de la Chambre et composa pour cela un excellent mémoire que Mgr de Montréal accola à celui qu'il présenta à la Chambre contre ces envahissemens des droits de l'Eglise.

Madame Pothier épouse de l'H. Toussaint Pothier membre des Conseils législatif et Spécial, née Anne Françoise de la Bruyère de Boucherville famille noble et ancienne mourut à Montréal le 31. janvier à l'âge de 39. ans. Mad. Pothier avait toutes les qualités de son âge et de la noblesse de sa famille.

(1) "Mad. Pothier - Mad Barneuf - Guky Sherif 1840. Mad Paquin"
(inscription dans la marge)



Mad. Magedeleine Barneuf épouse en 2des noces du Sieur Louis Rouleau du Village de l'Assomption mourut le 1 janvier à l'âge de 82 ans. Elle était soeur du respectable Mr Barneuf Procureur du Séminaire de Montréal avant Mr Comte qui l'est aujourd'hui. Elle fut jusqu'à la mort spirituelle aimable en conversation et d'une piété fervente.

Madame Paquin mère du Curé de St Eustache mourut chez son fils le 28 mai à l'âge de 78 ans. Elle était née Marguerite Marcotte tante du curé Marcotte et Delisle. Elle fut inhumée dans l'Eglise de St Eustache à côté de son mari défunt Paul Paquin au milieu d'un concours immense. Elle mourut subitement n'ayant eu que le tems de recevoir une onction que lui administra Mr Filiatreault alors vicaire à St Eustache, le jour même que l'Evêque arriva avec sa suite en visite pastorale. Il se trouva ainsi qu'un clergé nombreux à la lugubre cérémonie des funérailles.

Jamais femme ne posséda l'amour maternelle et des pauvres à un plus haut point. Quelle fut toute ferveur, quelle douceur inaltérable, gaye, intéressante: Mr Félix curé de St Benoit la nommait la mère des mères. Elle était aimée par tous (1) ceux qui la connurent.

Le 17 juillet l'H. Lewis Gagy, Shérif retraité des Trois Rivières d'abord et après pendant longtemps de Montréal mourut dans cette ville. Mr Gagy naquit à Paris en 1770. fils d'un Col. d'un Rt des Gardes Suisses sous Louis XV. Il émigra en Canada en 1795. et alla prendre possession des biens de son oncle qui était mort à Hyamachiche à la suite d'un procès que lui avait fait perdre le vieux Duchêne Gâtineau plaideur indomptable.

(1) "Lewis Sherif 1840." (inscription dans la marge)



Mr Lewis Gogy dont nous parlons occupa plusieurs emplois lucratifs et honorifiques dans la Province Conseil-Législatif, Col. de Milice, Shérif, etc. Mr Gogy était un homme de la vieille roche affable, franc, sans cérémonie. Les principes politiques comme ceux de son fils avocat célèbre et membre distingué de l'ancien parlement leur firent des ennemis dans les Agitateurs du tems. Il avait résigné sa place de Shérif en 1837. que reprit Mr de St Ours.



SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE DEUX-MONTAGNES

Buts :

- a) promouvoir l'étude de l'histoire et de la généalogie dans le comté de Deux-Montagnes ;
- b) travailler à la recherche, à la compilation et à la conservation des documents relatifs à l'histoire ;
- c) aider de son influence ceux qui se livrent à des travaux historiques et leur fournir, si possible, les documents jugés opportuns ;
- d) observer, étudier, appuyer et lancer au besoin les mouvements de conservation de monuments historiques ;
- e) établir, organiser et administrer un musée historique et un centre d'art ;
- f) recueillir, collectionner et exposer tous objets antiques, par gratitude envers les aïeux et pour divulguer les mœurs et conditions de vie ancestrales ;
- g) recevoir tous dons qui intéressent ou consolident la Société ;
- h) maintenir toutes relations avantageuses avec d'autres sociétés ;

Devise : L'histoire réfléchit le passé, éclaire l'avenir.

Pour devenir membre, une cotisation annuelle de \$10 est exigée.

Vous êtes prié d'expédier votre chèque ou mandat de poste à :

Société d'histoire de Deux-Montagnes
Case postale 204
Saint-Eustache (Québec)

